



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2736  
8 janvier 2021  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**



Stockage du vaccin dans l'usine Pfizer de Puurs, en Belgique.

HANDOUT VIA REUTERS

## **Impôts**

**Les cadeaux  
sont pour les  
milliardaires**

Page 5

## **Mali**

**Une guerre sans  
issue mais pas  
sans victimes**

Page 10

## **Argentine**

**Les femmes  
arrachent le droit  
à l'IVG**

Page 9

**Leur société**

- Épidémie : le virus varie, l'incurie gouvernementale persiste 3
- La vaccination à pas de tortue 3
- À quel vaccin se vouer... 3
- Migrants pourchassés : une politique indigne 4
- Dissolution du CCIF : arbitraire et basse politique 4
- Vœux de Macron : indigestion assurée 4
- Prêts garantis par l'État : bonne affaire pour la bourgeoisie 5
- Impôts des sociétés : toujours plus bas ! 5
- Loi sur la santé au travail : le patronat dédouané 5
- General Electric : prime de licenciements 5
- Police : bavures couvertes par le gouvernement 6
- Des fichiers pour préparer l'avenir 6
- Légion d'honneur : la démagogie ne coûte pas cher 6
- Lallement réécrit Trotsky 6
- Emploi des jeunes : prétexte pour de vieilles recettes 7
- De qui se moquent-ils ? 7
- Prix en hausse : pouvoir d'achat en baisse 7
- Retraite : la peau de chagrin 11
- Grenoble : logement pas très social 11
- Pensions alimentaires : une bouée de sauvetage 11
- Île-de-France : on n'est pas logé à la même enseigne 11

**Dans le monde**

- Grande-Bretagne : après le Brexit, l'exit de l'Écosse ? 8
- Erasmus mis au placard 8
- Argentine : la lutte des femmes impose la légalisation de l'IVG 9
- Assange : pas extradé mais toujours pourchassé 9
- Mali : morts dans une guerre sans issue 10
- Fusions-acquisitions : la valse aux milliards 10
- Europe : traque, camps et barbelés pour les migrants 16
- Arabie saoudite : au pays des droits contre les femmes 16
- Milliardaires : les profiteurs de la crise 16

**Dans les entreprises**

- PSA-Fiat-Chrysler : un géant... mûr pour l'expropriation 12
- Anjac - Flers : les opportunités de la crise 12
- Marseille : les éboueurs ont gagné 12
- Air France 13
- Lyon Hôpital Édouard-Herriot 13
- Bridgestone - Béthune 14
- Radiall - Château-Renault 14
- RATP - Ligne 14 14
- Stef - Montbartier 15

**Courrier des lecteurs**

- Chômeurs en colère 7
- Ehpad du Calvados 13
- Amazon 15

# De quoi être vacciné contre le capitalisme !

Comme on le voit avec les questions posées par la vaccination contre le Covid, le capitalisme et la loi du profit salissent tout, y compris les plus grandes conquêtes de l'humanité.

Les progrès que constituent les vaccins ne sont plus à démontrer. La variole a disparu. La poliomyélite, qui laissait des séquelles à vie, a quasiment été éradiquée. En Afrique, le vaccin contre Ebola promet d'éradiquer la maladie. Et l'on rêve à la découverte de vaccins contre des cancers.

Mais aujourd'hui, après plus de 64 000 décès du coronavirus en France et alors qu'une troisième vague épidémique menace, plus de la moitié de la population serait réticente à se faire vacciner. On est donc dans cette situation absurde où l'on a un outil supplémentaire pour contenir l'épidémie qui fait des ravages, et où beaucoup hésitent à y recourir.

Le gouvernement fait mine de déplorer cette méfiance. En fait, il l'utilise pour se dédouaner et pour refaire le coup du « *c'est la faute à la population* » ! Mais à qui la faute, si ce n'est à lui, à sa gestion chaotique de la crise où l'irresponsabilité se mélange au mensonge depuis un an ? Qui est à l'origine de la lenteur ridicule de la vaccination, si ce n'est le gouvernement lui-même ? Macron peut feindre la colère, mais il est le premier responsable de l'impréparation généralisée !

Quant à la méfiance envers le vaccin anti-Covid, elle vient en grande partie du fait qu'il a été conçu par des laboratoires pharmaceutiques, des entreprises capitalistes qui, avant de nous soigner, soignent leurs actionnaires.

Vacciner trois ou quatre milliards d'êtres humains sur la planète, et ce sur plusieurs années, est le pactole assuré pour les actionnaires. Appâtés, tous les laboratoires se sont lancés dans la course : c'est à qui, de Pfizer, Moderna, Sanofi ou AstraZeneca, réaliserait les premiers essais cliniques, à qui serait le premier homologué. Lorsque Pfizer et BioNTech ont annoncé les résultats prometteurs de leur vaccin, leur valeur boursière a bondi, permettant au PDG de Pfizer d'encaisser plusieurs millions.

Tout cela se fait dans l'opacité financière la plus totale. Combien les États ont-ils dépensé pour aider la recherche et la production des vaccins ? À quel prix payent-ils la dose ? Quel est son prix de revient ? Quelle est la marge des laboratoires ? Clause de confidentialité oblige, la population

n'est pas censée savoir ! Et, demain, les groupes pharmaceutiques qui auront placé leur vaccin cavalent en tête des marchés boursiers.

Depuis les scandales du sang contaminé, du Mediator ou de la Dépakine, nous savons que les groupes pharmaceutiques sont capables de mentir à leurs patients, voire de les empoisonner, pour continuer à encaisser des profits. Alors, non, il n'y a aucune confiance à leur faire !

Il faut supprimer le secret des affaires, qui interdit aux salariés de rendre publiques les informations à leur disposition. Les chercheurs, les laborantins, les ouvriers de fabrication, les transporteurs, les infirmières et les médecins doivent pouvoir dénoncer les dysfonctionnements dont ils sont témoins, sans pressions et sans risquer leur emploi.

Les travailleurs sont les seuls capables d'exercer un contrôle et d'imposer la transparence sur les groupes pharmaceutiques, parce qu'ils sont présents à tous les stades de la chaîne du vaccin et, surtout, parce qu'ils n'ont pas d'autre intérêt que celui de la santé publique. Assurer ce contrôle est un minimum qu'il faudrait imposer.

Ceux qui se feront vacciner le feront en plaçant leur confiance dans les scientifiques, les médecins et dans les ouvriers et les techniciens qui produisent les vaccins, pas dans les multinationales et les gouvernements qui sont à leurs pieds.

Dans notre consommation de tous les jours, nous sommes forcés d'en passer par des firmes capitalistes comme Danone, Nestlé, Renault ou autres, mais notre confiance réside dans les ouvriers ou les ingénieurs, dans leurs compétences et leur conscience professionnelle, et non dans les actionnaires rapaces et irresponsables.

Les réticences vis-à-vis de la vaccination montrent que la cupidité capitaliste peut saper les efforts de milliers de chercheurs et les découvertes techniques les plus prometteuses. Elles montrent ce qu'il en coûte à la société de laisser des pans entiers de l'économie, y compris celui de la santé, vital pour la population, à des groupes qui ne jurent que par la concurrence et le profit.

Pour la vaccination, comme pour tout, l'avenir dépend de la capacité des travailleurs d'enlever des mains des capitalistes les grands moyens de production et de les mettre au service de la population. Alors, ce que l'on peut souhaiter de mieux pour l'année 2021, c'est que cette idée se propage parmi les travailleurs eux-mêmes.

## Lutte de classe

### Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 112 (décembre 2020 - janvier 2021)

- Le 50<sup>e</sup> congrès de Lutte ouvrière
- L'aggravation de la crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- La situation intérieure
- Discussions sur les textes d'orientation (extraits)
- Interventions des groupes invités (extraits)

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 1,08 euro



# Épidémie : le virus varie, l'incurie gouvernementale persiste

**Les scientifiques britanniques considèrent que le nouveau variant du Covid-19 repéré en Angleterre en septembre est toujours aussi dangereux, mais 50% plus contagieux. Il est aussi responsable d'une plus grande contamination chez les jeunes de moins de 20 ans.**

Ce variant est responsable d'une violente vague épidémique depuis début décembre, qui a obligé le gouvernement britannique à mettre en place des restrictions de plus en plus sévères. Après avoir confiné Londres et le sud-est du pays, Boris Johnson a décrété le 5 janvier le confinement total de l'Angleterre et la fermeture des écoles. Le confinement total s'applique aussi à l'Écosse. La population n'est autorisée à sortir que pour faire des courses et pour des raisons médicales. Ce confinement

devrait se prolonger au minimum jusqu'à la fin février. D'ici cette date, le gouvernement dit espérer vacciner plus de 13 millions de personnes avec deux vaccins, Pfizer et AstraZeneca, et avoir repris le contrôle de l'épidémie pour pouvoir lever le confinement. Dans un pays qui totalise 75 000 décès et où près de 50 000 cas nouveaux de Covid apparaissent tous les jours, ces mesures d'urgence se sont imposées face au risque de rupture d'un système de santé déjà débordé.

En France, Olivier Véran

a annoncé une dizaine de malades du variant britannique. Arnaud Fontanet, de l'Institut Pasteur et membre du conseil scientifique, a déclaré le 4 janvier que ce variant était « l'inquiétude du moment ». Il a réclamé une surveillance plus « agressive » pour tenter d'enrayer sa progression.

Le ministre affirme comme d'habitude que tout est sous contrôle : « Nous regardons cela comme le lait sur le feu. » Mais dans les faits la surveillance actuelle apparaît bien dérisoire. Selon Arnaud Fontanet, le nouveau variant ne peut être distingué de l'ancien que par environ 30% des machines de tests PCR actuellement utilisées. Les tests antigéniques, eux, ne permettent aucune



SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

distinction. Pour le repérer efficacement, il faut également effectuer un séquençage du génome du virus, ce qui est fait actuellement pour moins d'un test positif sur 1 000, soit 50 fois moins qu'au Royaume-Uni.

Pas de moyens, pas de

personnel, pas de tests, pas de vaccins, pas de centre de vaccination, pas d'anticipation des variants... Il y a à cela une seule explication : l'État se moque éperdument de la santé de la population.

Jean Pollus

## La vaccination à pas de tortue

**Le gouvernement a débuté sa campagne vaccinale le 30 décembre par de belles images télévisées dans des Ehpad, mais il est rapidement apparu que la capacité de vaccination est en fait dérisoire, puisque moins de 500 personnes avaient été vaccinées début janvier.**

L'objectif officiel était de parvenir à toucher une centaine d'Ehpad à la mi-janvier, alors qu'il y en a plus de 7 000 en France.

Devant la stupéfaction provoquée par ce démarrage poussif, Macron, dans ses vœux, a affirmé qu'il « ne laisserait pas une lenteur injustifiée s'installer pour de mauvaises raisons ». Olivier Véran, sommé de prendre des mesures, a annoncé qu'il accélérerait son plan de vaccination en l'étendant aux soignants de plus de 50 ans, au lieu de le limiter à ceux de plus de 65 ans, aux personnes de plus de 75 ans qui sont à leur domicile et aussi aux pompiers et aux aides à domicile de plus de 50 ans. Avec ces mesures, Véran parle maintenant de cinq millions de personnes qui pourraient être vaccinées d'ici fin janvier... quand le porte-parole du gouvernement parlait d'un million au début de la campagne. De toute façon on en est aux annonces, et on sait quoi en penser avec ce qui s'est passé avec les masques puis les tests.

Tout cela alimente bien sûr la méfiance d'une grande partie de la population, qui comprend parfaitement qu'une fois de plus le

gouvernement n'a rien prévu ni en personnel ni en matériel. Véran avait prévu un protocole avec une consultation médicale plusieurs jours avant la vaccination et le maintien des malades au sein des établissements de santé. Aujourd'hui, il serait possible pour toutes les personnes désirant se faire vacciner de s'inscrire et de demander un rendez-vous.

Le ministre annonce aussi vouloir créer 500 à 600 centres de vaccination d'ici fin janvier et demander aux médecins généralistes de vacciner dans leurs cabinets. Mais depuis mars, le déroulement de l'épidémie a clairement montré qu'il n'y avait pas assez de médecins dans les Ehpad et, pour faire fonctionner ces centres de vaccination, il faudra là encore embaucher, sans oublier que des régions entières, rurales notamment, sont de véritables déserts médicaux qui manquent cruellement de médecins généralistes et d'infirmières. Le système de santé publique français est dans un état lamentable. En temps habituel, il n'existe que très peu de structures pratiquant largement des vaccinations. Il faudrait donc en créer de toutes

pièces, et ce gouvernement est prodigue en promesses mais avare en personnel et en structures de santé supplémentaires.

C'est déjà sur ces questions qu'avait buté la vaccination contre la grippe H1N1 en 2009. Près de 100 millions de doses avaient été achetées, mais seulement environ 12 millions utilisés. L'accès à la vaccination n'était ni facile ni rassurant, car organisé en catastrophe dans des conditions s'apparentant à du bricolage. Cette fois-ci, la maladie est plus grave et la vaccination encore plus indispensable, mais le fiasco logistique risque bien de se reproduire. D'autant plus que le seul vaccin autorisé pour l'instant est d'un maniement complexe, puisqu'il nécessite



d'être conservé à très basse température.

Ces derniers mois, le gouvernement avait promis des tests hebdomadaires pour tout le personnel des Ehpad et des tests antigéniques en masse dans les écoles. Aujourd'hui, Véran, après

avoir assumé la lenteur de sa campagne promet une vaccination massive... Dans cette affaire qui tourne au scandale sanitaire, les paroles gouvernementales ne sont décidément que du vent.

J. P.

## À quels vaccins se vouer...

**Pfizer/BioNTech, Sanofi/GlaxoSmithKline, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna... Chaque laboratoire travaille sur son vaccin, encadré par une multitude de brevets protecteurs et autres droits sur la propriété intellectuelle.**

Car, si la vaccination viendra peut-être à bout de la pandémie, elle procure déjà et procurera avec certitude de véritables fortunes aux actionnaires.

Pourtant, il y eut un temps et surtout des hommes pour qui il en fut autrement.

En 1955, Jonas Salk, l'inventeur du premier vaccin contre la poliomyélite, répondait à un journaliste lui demandant à qui appartenait le brevet : « Eh bien, au peuple, je dirais. Il n'y a pas de brevet. Pourrait-on breveter le soleil ? »

Quelques années plus

tard, en 1962, Albert Sabin mettait au point un autre vaccin antipolio, administrable par voie orale celui-là. Dans son testament, il écrivait : « Beaucoup ont insisté pour que je brevète le vaccin, mais je n'ai pas voulu. C'est mon cadeau à tous les enfants du monde. »

À qui doivent appartenir les découvertes scientifiques, si ce n'est à l'humanité tout entière ?

Sophie Gargan

## Migrants pourchassés : une politique indigne

**Le 29 décembre, des policiers sont venus avec l'intention très nette de faire partir des réfugiés installés à Grande-Synthe, près de Dunkerque. Les migrants coincés là, et qui cherchent à survivre dans des conditions déjà scandaleuses, ont fait les frais de cette chasse systématique.**

Les moyens utilisés sont à l'image de cette politique. Les policiers, accompagnés d'entreprises de nettoyage pour faire table rase de ce campement, ont lacéré les tentes, en plein hiver, pour les rendre inutilisables. Ils ont détruit les affaires personnelles et jeté par exemple des couvertures dans la boue.

Cela fait suite à un certain nombre d'opérations contre les campements de migrants et les associations qui les aident. Par exemple,

2 800 migrants avaient été chassés de Saint-Denis, près du Stade de France, le 17 novembre dernier. Une partie d'entre eux avaient ensuite erré pendant plusieurs jours, avant de se retrouver le 23 novembre sur la place de la République. Ils en avaient été de nouveau chassés par la police, avec des brutalités qui, notamment grâce à la présence de militants associatifs et politiques, avaient été vues dans les médias.

Depuis des années, les



Évacuation du camp de réfugiés de Grande-Synthe.

gouvernements successifs ont tenté de plaire à une partie de l'électorat en exerçant leur matraque et leur démagogie contre les migrants. Ceux-ci n'en sont pas moins là, et la seule politique de l'État français consiste à les persécuter pour tenter de les rendre invisibles : lacrymogènes, gaz au poivre, brutalités physiques, dégradation ou

destruction de leurs biens, de leurs tentes, etc. Mais ces femmes et ces hommes, qui se battent pour continuer à vivre là où ils peuvent, sont toujours présents.

Une grande partie d'entre eux sont Afghans, Pakistais, Irakiens, Soudanais, Érythréens, ou Éthiopiens, venant de régions du monde qui n'ont cessé de connaître la guerre et la misère. Ils

doivent parcourir le monde pour tenter de trouver une vie digne. C'est le résultat des interventions et des pressions économiques des puissances impérialistes dans ces régions.

La liberté de circulation et d'installation doit leur être reconnue, avec pour commencer des papiers pour tous.

**Charles Legoda**

## Dissolution du CCIF : arbitraire et basse politique

**Suite aux assassinats terroristes perpétrés par des islamistes à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice, le gouvernement a dissous par un décret en date du 2 décembre le Comité contre l'islamophobie en France (CCIF).**

Quelles que soient les thèses du CCIF, et elles sont fort éloignées voire opposées aux valeurs du mouvement ouvrier, cette dissolution et les raisons invoquées par le gouvernement, ses arguments juridiques et ses méthodes administratives apparaissent comme de dangereux précédents.

La décision s'appuie sur le Code de sécurité intérieure, qui permet la dissolution de toute association provoquant à la haine

raciale ou se livrant à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme. Or l'administration ne peut citer aucune déclaration du CCIF de cette nature et il n'existe aucune poursuite pénale pour ces motifs contre cette association. Le décret affirme en revanche, et on veut bien le croire sur ce point, qu'il existe sur les réseaux sociaux des commentaires racistes, antisémites, islamistes, etc. émanant soit

de membres du CCIF, soit de personnes commentant ses prises de position. Mais, jusqu'à aujourd'hui, on ne pouvait dissoudre une association ou un parti à cause des commentaires qu'il suscite.

L'autre argument, si on peut dire, du pouvoir est que le CCIF a taxé d'islamophobes certaines des mesures prises au motif de la lutte contre le terrorisme. D'une part, cette critique est largement fondée, car ladite lutte contre le terrorisme se résume en bonne partie à une campagne contre les immigrés et les musulmans, le gouvernement et les médias reprenant les thèmes de l'extrême droite.

D'autre part et surtout, il s'agit là de la part du CCIF d'une critique politique des actions gouvernementales, du même ordre et énoncée par les mêmes moyens que celles venant d'autres milieux et organisations, sur tous les terrains. Le gouvernement assimile donc le fait de ne pas approuver sa politique à une provocation au terrorisme, et cela lui suffit pour fermer par décret la voix d'une organisation qui le critique.

À ce compte-là, le pouvoir pourrait dissoudre nombre de partis ou d'associations. Par exemple, dénoncer la présence au Mali de l'armée française, qui y intervient au nom de la « lutte contre

le terrorisme », et exiger son retrait, pourrait avec la même logique répressive être taxé de complicité avec le terrorisme. Avec quelles conséquences ?

Aujourd'hui, l'arbitraire gouvernemental est surtout un argument électoral pour gagner des voix à droite et à l'extrême droite, voire tout simplement pour donner l'impression que le gouvernement fait quelque chose. Pourtant, la facilité avec laquelle l'administration bâillonne des gêneurs va de pair avec l'allégresse de la police à utiliser ses matraques et avec la rapidité de la justice pour condamner les manifestants.

**Paul Galois**

## Vœux de Macron : indigestion assurée

**Lors de ses vœux, le 31 décembre, Macron a affirmé sans rire avoir « fait les bons choix aux bons moments » face à la pandémie en 2020 !**

Après cet exercice d'auto-satisfaction qui n'a certainement pas trompé grand monde, il a égrené, d'un ton de séminariste et avec une larme – de crocodile – à l'œil, la liste des « héros » du quotidien « qui ont tenu notre pays dans l'épreuve ».

Parmi ces travailleurs qui ont effectivement continué à faire tourner la société pendant l'épidémie, il a cité Jean-Luc, un chauffeur éboueur qui travaille en Guyane depuis 2003. Celui-ci, surpris que son nom soit ainsi mentionné, a saisi l'occasion pour rappeler dans les médias que ni lui ni ses collègues n'ont touché la prime de 1 000 euros

promise aux travailleurs en première ligne. « Et pourtant, avec mon équipe, on a toujours assuré le service minimum. Et si on avait arrêté de ramasser les déchets ici, pendant sept mois [qu'a duré le confinement en Guyane], on aurait eu beaucoup de soucis en plus. [...] J'estime que mon équipe et moi, on devrait avoir ces primes-là. Je ne pense pas que ce soit une montagne pour vous ! », a-t-il répondu indirectement à Macron.

Macron avait en effet promis ces primes à certains salariés travaillant dans les hôpitaux et dans les Ehpad, à quelques enseignants ayant accueilli les

enfants du personnel soignant, ou à des employés de la grande distribution. Tous n'en ont pas bénéficié, loin de là. Mais le fait est que les éboueurs ne faisaient même pas partie des professions pouvant bénéficier de ces primes, « pourtant pas une montagne », pour reprendre les mots de ce travailleur guyanais.

Si Macron cherchait à masquer la totale incurie de son gouvernement – et la sienne –, c'est plutôt raté. On retiendra en effet plutôt, de ces vœux, la parole d'un ouvrier dont le travail est indispensable au fonctionnement de la société, face à celui qui n'est qu'un serviteur d'une classe de parasites.

**Aline Rétesse**



Vœux présidentiels

## Prêts garantis par l'État: **bonne affaire pour la bourgeoisie**

Dès les premiers jours du confinement le 23 mars dernier, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, officialisait la mise en place de prêts garantis par l'État (PGE), officiellement créés pour faire face à l'arrêt brutal de certains secteurs de l'économie.

Le gouvernement prétendait ainsi sauver les petites entreprises ayant des difficultés à trouver un prêt. Elles pouvaient emprunter auprès des banques l'équivalent du quart de leur chiffre d'affaires, avec une garantie de l'État allant jusqu'à 90 %.

Si 630 000 entreprises ont bénéficié en 2020 d'un PGE, certaines sont cependant très loin de l'auto-entrepreneur d'Uber devant payer l'emprunt de sa voiture, ou

du petit épicier menacé d'expulsion par son bailleur. Parmi les heureux bénéficiaires de PGE, on trouve des clubs de football comme l'Olympique Lyonnais, qui a obtenu d'abord 92,6 millions d'euros, puis 76,4 millions d'euros. On trouve aussi de grands groupes de la distribution comme les Galeries Lafayette, avec 300 millions d'euros. Enfin ce sont des mastodontes comme dernièrement le groupe Lagardère, qui a

reçu 465 millions d'euros. De quoi voir venir!

Mais ce ne sont pas seulement de telles grandes entreprises, loin d'être sur la paille, qui en ont bénéficié. Pour les banques, les PGE sont devenus le produit star de l'année. Elles ont ainsi distribué 130 milliards d'euros sous forme de PGE, dont 105 milliards en trois mois seulement. L'État assume les risques et elles touchent les intérêts.

Mais les premières échéances vont arriver et de nombreuses petites entreprises qui ont dû payer leurs frais courants grâce à leur PGE affichent des difficultés croissantes et craignent de ne pouvoir rembourser. Les banques poussent déjà des hauts cris pour que l'État leur épargne la moindre perte.

Toujours à l'écoute du sort de ces pauvres banquiers, le gouvernement a commencé à mettre en place un nouveau système d'aide. Prenant la relève des PGE, il prévoit des prêts participatifs garantissant de nouveaux délais de paiement, et bien sûr des bénéfices supplémentaires à la finance.

Gilles Boti



## Loi sur la santé au travail: **le patronat dédouané**

Des députés LREM ont déposé une proposition de loi sur la santé au travail, qui reprend les principales dispositions de l'accord national interprofessionnel discuté par les syndicats et le patronat pendant plusieurs mois.

Il s'agirait, selon les députés, d'améliorer la prévention des risques dans le milieu professionnel et d'éviter les maladies et les accidents liés au travail. En 2019, 655 715 accidents du travail ont été déclarés à l'Assurance maladie, qui a également reconnu 50 392 maladies professionnelles. Ces chiffres sont en

hausse, et vont peut-être même au-delà car tous les travailleurs connaissent bien la pression patronale pour réduire le nombre de ces déclarations. Face à cette situation, le manque de médecins et d'inspecteurs du travail est criant.

Constatant cette pénurie, tout en refusant d'y remédier, les députés proposent notamment de créer un « passeport prévention ». Celui-ci devrait recenser les formations sur la santé au travail suivies par les travailleurs. Une façon de faire croire que les accidents et les maladies professionnelles seraient dus au manque de formation des salariés. Ils seraient par conséquent de la responsabilité des travailleurs, qui n'auraient pas respecté les fameuses formations de prévention. Lesquelles se garderont bien d'expliquer

comment lutter contre la capacité patronale, qui pousse à augmenter sans cesse les cadences, à allonger les horaires de travail, à ne pas changer le matériel usagé.

Les autres mesures de cette proposition de loi sont tout aussi inconsistantes, comme la création de « cellules » pour « éviter la désinsertion professionnelle » (en période de chômage de masse, on se demande bien ce que ça peut vouloir dire), ou encore le partage des fichiers médicaux entre les médecins de ville et les médecins du travail. Tout cela relève en fait de la même logique: ne rien dépenser pour garantir la santé des travailleurs.

Ceux-ci devront forcer le patronat à embaucher massivement pour réduire les cadences, avoir accès aux informations sur les produits et le matériel utilisé, surveiller l'application des mesures... Ils ne pourront compter que sur eux-mêmes pour ne pas perdre leur vie à la gagnar.

Camille Paglieri

## Impôts des sociétés: **toujours plus bas!**



Avec la loi de finances 2021 votée juste avant les fêtes par les députés, le grand patronat va cette année encore être comblé. Il ne payait déjà pas beaucoup d'impôts, mais là il en paiera encore moins.

C'est particulièrement le cas avec l'impôt sur les sociétés (IS), qui est un prélèvement sur les profits des entreprises, du moins sur ceux qu'elles veulent bien déclarer. Son taux va passer de 28 % à 26,5 % pour les petites entreprises, et la baisse sera encore plus forte pour les plus grosses puisqu'il va chuter de 31 % à 27,5 %. Et cela ne va pas s'arrêter là, car en 2022, il sera encore diminué à 25 % pour toutes les sociétés qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 38 000 euros. Le taux de l'IS, qui était encore de 50 % en 1985, a été divisé par deux en trente-cinq ans, soit une économie d'environ 25 milliards par an pour le patronat.

De la même manière, l'État va baisser de dix milliards d'euros les impôts dits de production cette année. C'est un ensemble de taxes payées par les entreprises, dont certaines dépendent de leur chiffre d'affaires, d'autres de la valeur locative de leurs bâtiments ou de la valeur ajoutée sur les produits. Et, là encore, le gouvernement a promis

de les baisser de dix milliards supplémentaires en 2022.

Pour justifier ces cadeaux, le gouvernement utilise l'argument de la compétitivité des entreprises. Cela revient à les aider dans la guerre qu'elles se mènent les unes contre les autres. Mais, comme toujours, les intérêts des travailleurs n'ont rien à voir avec cela. Ces aides ne s'accompagnent d'aucune contrainte, d'aucune obligation d'embaucher ou même d'investir dans la production. Alors, comme toujours, ces milliards de cadeaux seront investis... dans les dividendes aux actionnaires ou dans la spéculation!

Et, comme toujours, l'État va chercher ensuite à faire payer la note aux classes populaires, soit en augmentant les impôts qui les touchent le plus, comme la TVA ou la CSG, soit en diminuant encore le peu d'argent qu'il met dans les services utiles à la population, comme la santé, les écoles, etc.

Pour ce qui est de servir les intérêts du grand patronat, les gouvernements sont toujours très compétitifs.

Arnaud Louvet

## General Electric: **prime de licenciements**

38,5 millions d'euros: c'est le bonus que va toucher en 2021 Larry Culp, le PDG de General Electric. Alors que le groupe va supprimer 13 000 emplois dans le monde, cela représente 3 000 euros par emploi supprimé. Et son pactole pourrait même atteindre 190 millions si la valeur de l'action du

groupe monte au moins à 14 euros.

Culp aurait mis sa démission dans la balance pour obtenir ce tas d'or et les actionnaires du groupe le lui auraient accordé pour le garder. Un destructeur d'emplois de ce calibre, qui leur permet de multiplier les profits, cela se paye. Et cher!



## Police : bavures couvertes par le gouvernement

**Dimanche 3 janvier, plusieurs centaines de personnes ont participé à une marche en mémoire de Cédric Chouviat, mort à la suite d'un contrôle de police un an auparavant, le 3 janvier 2020.**

Ce livreur en scooter avait été interpellé, plaqué au sol, et bien qu'il ait à sept reprises dit qu'il étouffait, les policiers n'ont pas cessé de le maintenir au sol. Mort 48 heures plus tard à l'hôpital, son autopsie a révélé une fracture du larynx.

Les raisons de son interpellation et du dérapage qui a conduit à son décès sont restés flous, la version des policiers ne correspondant pas aux vidéos prises par plusieurs témoins.

La famille de Cédric

Chouviat a demandé une nouvelle fois la suspension immédiate des policiers concernés. Elle revendique aussi l'arrêt de ces plaquages dangereux et déjà interdits dans plusieurs pays. Ce n'est qu'au mois de juin 2020 que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a finalement interdit cette pratique, au moins partiellement. Le mois suivant, en partie sous la pression des policiers, il a été remplacé par Darmanin. Et de nombreuses interpellations

continuent à être l'occasion d'un acharnement totalement disproportionné des forces de police.

Le gouvernement ne veut pas s'en prendre aux policiers. Il en a trop besoin alors qu'il tente de réduire les protestations par une politique de répression des manifestations, afin de dissuader le plus grand nombre d'y participer.

Le gouvernement voudrait ajouter la loi de Sécurité globale à l'arsenal juridique existant. Désormais, la diffusion des vidéos mettant en cause des policiers serait interdite sous prétexte de les protéger de violences, alors que cette diffusion a



SERGE D'IGNAZIO

été souvent à l'origine de la dénonciation des pratiques policières et des bavures de ces dernières années. Cette loi donnerait aussi plus de pouvoirs à la police municipale, ouvrirait la possibilité d'utiliser des polices privées, et des drones pour surveiller les manifestations et la population. Ce projet de loi va donc dans le sens du renforcement du caractère

autoritaire de l'État et de sa politique.

Au-delà de quelques déclarations et péripéties qui ont retardé l'adoption de la loi, le pouvoir veut couvrir son appareil de répression, comme il l'a toujours fait. Il veut même lui donner licence d'être encore plus violent face aux protestations et aux conflits sociaux.

**Inès Rabah**

## Des fichiers pour préparer l'avenir

**Le 4 janvier, le Conseil d'État a rejeté la requête des syndicats CGT, FSU et FO ainsi que d'associations de défense des droits humains contre l'élargissement de trois fichiers de police.**

Censés préparer le recrutement dans la fonction publique ou prévenir des atteintes à la sécurité publique, ces fichiers collectant des informations très personnelles existent déjà depuis des années. Mais les quelques ajouts vont tout à fait dans le sens sécuritaire déjà dénoncé à propos de la loi Sécurité globale qui a fait descendre dans la rue des dizaines de milliers de manifestants.

Il y est précisé, en toutes lettres, que les services de renseignement pourront collecter et conserver des informations sur « les opinions politiques, les convictions philosophiques, religieuses

ou une appartenance syndicale » ainsi que des « données de santé révélant une dangerosité particulière », tout cela s'ajoutant à des informations diverses sur les comportements et habitudes de vie, les déplacements, les pratiques sportives, les activités sur les réseaux sociaux.

Darmanin réfute évidemment toute tentative de créer un délit d'opinion mais, comme il l'a déclaré sur France Info le 10 décembre: « Les opinions et les activités politiques en lien avec les partis extrémistes, ceux qui prônent justement la séparation, la révolution, doivent être connus par les

services de renseignement. » Bien sûr, à l'entendre, il n'a en ligne de mire que les suprémacistes, les racistes, les personnes suspectées de hooliganisme, de terrorisme ou de violences lors de manifestations... dont chacun sait qu'elles ne sont jamais le fait de la police!

Il faudrait être naïf pour imaginer que les services de renseignement ont attendu ces modifications pour collecter tout ce qu'ils peuvent, avec ou sans autorisation. Mais donner une forme légale à cette généralisation de l'inquisition n'est pas seulement la

marque de fabrique de Darmanin, soucieux de plaire à la droite dure. Cela peut, sous ce gouvernement ou sous un autre, renforcer la répression par exemple contre des travailleurs en lutte, quitte à les taxer pour l'occasion de hooliganisme.

**Sylvie Maréchal**

## Légion d'honneur : la démagogie ne coûte pas cher

Les deux tiers des promoteurs de la Légion d'honneur ou de l'ordre national du Mérite du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont des personnes qui ont fait preuve de dévouement lors de la crise sanitaire, notamment des soignants.

Parmi eux, certains ont fabriqué des blouses ou

des masques pour le personnel des hôpitaux. Ils ont fait preuve de solidarité pour éviter les contaminations. Mais les discours du gouvernement sur « l'héroïsme » des promoteurs ne font pas oublier que, si les masques ou les tests ont manqué, c'est à cause des politiques de

restrictions budgétaires successives dans la santé.

Et toutes ces restrictions avaient été décidées par des hauts fonctionnaires titulaires de la Légion d'honneur, au profit d'industriels et de banquiers tout aussi décorés.

**Léa Portier**

## Lallement réécrit Trotsky

**Le préfet de police de Paris, Didier Lallement, a attiré l'attention en envoyant pour la nouvelle année une carte de vœux avec une citation de Trotsky.**



Trotsky devant des soldats de l'Armée rouge en 1921.

Ce préfet est connu pour sa hargne contre les pauvres et tous ceux qui protestent. C'est lui qui a participé notamment à la répression contre les gilets jaunes, contre les manifestants lors du mouvement sur les retraites l'an dernier, ou encore celui contre les violences policières récemment.

Il s'est sans doute cru malin en citant ce passage qui évoque « l'ordre nécessaire », sans lequel « la faillite et le naufrage sont inévitables ». Il aurait mieux fait de regarder d'un peu plus près ses références.

Trotsky, en 1918, dirigeait la formation de l'Armée rouge, l'armée révolutionnaire, pour résister à l'offensive des armées blanches contre-révolutionnaires qui voulaient détruire le nouveau pouvoir basé sur les soviets d'ouvriers et de paysans en Russie. Il répondait dans ce texte à ceux qui pensaient que les bolcheviks ne parviendraient jamais à établir la discipline dans leurs rangs, formés d'ouvriers et de paysans. Pour ces gens-là, les ancêtres de Lallement, l'ordre ne peut être que le leur, celui du système capitaliste, qui se

maintient uniquement par la contrainte. Trotsky expliquait au contraire: « Nous, nous voulons que le soldat lutte et combatte pour lui-même, que les ouvriers travaillent pour eux-mêmes, et c'est seulement à cet effet que nous voulons instaurer la discipline du travail. » Autrement dit, les ouvriers et les soldats devaient s'organiser pour établir en effet un nouvel ordre, celui de l'émancipation des travailleurs.

En voulant faire l'original, Lallement aura juste réussi à se rendre ridicule.

**Camille Pagliari**

## Emploi des jeunes : prétexte pour de vieilles recettes

La ministre du Travail vient d'annoncer que, au motif de lutter contre le chômage des jeunes, les aides au patronat seront prolongées.

L'été dernier, Elisabeth Borne avait mis en place un plan pour l'emploi des jeunes en cette période de crise. Macron avait même promis qu'« aucun jeune dans la République ne serait sans solution ». Ces discours sont avant tout destinés à justifier le versement d'aides aux entreprises.

Ainsi depuis août, pour l'embauche d'un jeune de moins de 25 ans en CDI ou en CDD de trois mois ou plus, un patron peut toucher 1 000 euros par trimestre pendant un an, soit jusqu'à 4 000 euros. Depuis des années, le patronat ne paye plus de cotisations sur les salaires au niveau du smic. Avec ce dispositif, l'argent public finance environ le quart du salaire d'un jeune payé au smic.

Cette mesure, qui selon la ministre a déjà permis le versement de 220 000 primes, devait prendre fin le 31 janvier. Elle est maintenant prolongée, sans qu'elle ait précisé jusqu'à quand.

Il en est de même pour les 5 000 euros que touchent les entreprises pour prendre un jeune de moins de 18 ans en apprentissage ou en contrat de

professionnalisation, une somme portée à 8 000 euros s'il a entre 18 et 25 ans.

Par ailleurs le service civique, en place depuis des années, est une forme d'embauche directe par l'État. Mais les quelque 150 000 jeunes qui se portent volontaires chaque année ne touchent que 473 euros par mois. C'est dire le peu de cas que l'État porte aux « missions au service de la collectivité » qu'ils remplissent et qui ne peuvent pas combler les lacunes que la réduction du nombre de fonctionnaires par les gouvernements a

creusées.

La ministre assure que son souci est d'aider les jeunes à sortir du chômage. Mais ces mesures n'empêchent pas le taux officiel du chômage des 16-25 ans de grimper jusqu'à 21,8 %, et au fond elles ne font qu'inciter le patronat, en cas d'embauche, à ne pas choisir un candidat plus âgé, sur qui le bénéfice serait moindre. Pour un jeune ainsi embauché au rabais, combien d'autres sont laissés au chômage ?

Percevoir des rémunérations minuscules, être le support d'aides au patronat ou bien végéter au chômage, voilà le sort que le gouvernement réserve à la jeunesse travailleuse.

Lucien Déroit



## De qui se moquent-ils ?

Trente-cinq dirigeants de grandes entreprises ont signé, dans le *Journal du dimanche*, une pétition appelant leurs homologues à « proposer plus de 100 000 offres d'emploi [aux jeunes chômeurs] d'ici à fin janvier ».

On pourrait sourire jaune à cette évocation des bonnes résolutions prises en début d'année et jamais tenues. Mais les signataires, qui ont pignon sur rue et souvent cotation en Bourse, se nomment BNP Paribas, Microsoft, la Société générale, Carrefour, Total, Engie, Vinci, La Poste, la SNCF, Korian, Adecco et autres. Ils n'ont pas peur d'appeler à « une mobilisation collective pour la jeunesse française ». Sans plaisanter, ils dénoncent la situation des jeunes, « loin d'être évidente », surtout compte tenu des « risques supplémentaires que fait désormais peser l'épidémie sur la nouvelle génération ».

Rien n'est dit bien sûr quant à la source de cette situation : le chômage de

masse qui affecte le monde du travail, et les jeunes bien davantage, privés et d'accès à l'emploi et de tous les petits boulots qui faisaient leur quotidien. Rien n'est cité parmi les plans de suppressions d'emplois que ces patrons et leurs semblables ont produits depuis des années, et plus encore depuis la crise sanitaire. C'est le silence sur les milliers de postes menacés par la fusion de la Société générale et du Crédit du Nord, comme sur les milliers supprimés par Carrefour au sein de son siège, ou dans le cadre de la fermeture des magasins Dia, durant les deux dernières années ; silence sur les 7 000 postes supprimés en trois ans par la SNCF, les 3 000 par Total dans sa filiale Hutchinson

et les 700 menacés par la fermeture de sa raffinerie de Grandpuits...

Et, toujours sans plaisanter, les capitalistes signataires indiquent que le plan gouvernemental de plus de 7 milliards d'euros, sous forme « d'aides massives à l'embauche et à l'apprentissage », est une intéressante incitation à embaucher. D'ailleurs, sur les mêmes pages, la ministre du Travail s'est félicitée du succès du plan Un jeune, une solution, lancé en juillet, qui selon elle « a déjà permis de quasiment effacer l'écart qu'on constate en période de crise entre la hausse du chômage des jeunes et celui du chômage des autres classes d'âge ».

Si les grands patrons jouent les rois mages pétitionnaires, ils ne parviendront pas à dissimuler que, licenciant à tour de bras pour gonfler leur galette, ce sont bien eux les faiseurs de chômage.

Viviane Lafont

## Prix en hausse : pouvoir d'achat en baisse

Le 1<sup>er</sup> janvier, comme d'habitude, les prix d'un certain nombre de produits réglementés ont augmenté.



+ 0,2 % pour le prix du gaz, qui avait déjà augmenté de 2,4 % en décembre. Ce sont aussi les paquets de cigarettes et les timbres qui coûtent désormais plus cher de façon significative.

À cela s'ajoute un nouveau barème de malus dit « écologique » pour l'achat de véhicules. Ce malus vise ceux émettant plus de 133 grammes de CO<sub>2</sub> au kilomètre, contre 138 auparavant, et avec un plafond plus élevé désormais. Les conducteurs des milieux les plus populaires qui ne peuvent pas se permettre d'acheter des voitures récentes, sont les premiers touchés.

Ces hausses interviennent après une année durant laquelle, hormis les carburants, beaucoup de familles populaires ont eu plus de difficultés à payer leurs frais et à finir les mois. L'alimentation a augmenté de 1,2 % et, si on se concentre sur les fruits et légumes, on constate une véritable flambée : + 12 % sur un an.

Ces hausses font d'autant

plus de dégâts que les salaires n'ont pas augmenté, bien au contraire. Au 1<sup>er</sup> janvier, le smic est passé en tout et pour tout de 1 219 à 1 231 euros net par mois. Dans ce contexte de hausse des prix, cette prétendue augmentation de moins de 1 % correspond en fait à une baisse du pouvoir d'achat. Voilà un signal envoyé en direction de l'ensemble du patronat, pour ne pas augmenter les salaires.

Non seulement les salaires n'augmentent pas, ou de façon insignifiante, mais plusieurs millions de travailleurs les ont vus diminuer cette année : soit à cause du chômage partiel, qui ne couvre en général que 84 % du salaire et ne tient pas compte des primes, soit même en perdant leur emploi.

Pour permettre au grand patronat de continuer à accroître ses profits, ce sont les salaires réels d'une partie importante du monde du travail qui diminuent d'une façon ou d'une autre.

Charles Legoda



### Nos lecteurs écrivent Chômeurs en colère

Je suis à Pôle emploi depuis près d'un an. J'ai travaillé dans plusieurs sociétés de ménage, où déjà on nous traitait avec mépris, sans nous donner le matériel nécessaire : on n'avait le droit qu'à un seul seau d'eau pour toute la journée ! Comme mon dernier contrat était de quatre mois, je n'ai pas eu le droit aux indemnités chômage, à cause des nouvelles règles. Pourtant, Pôle emploi me demande sans arrêt de justifier que je cherche bien du travail, comme si je

touchais quelque chose. Comble du ridicule, ils m'envoient des offres d'emploi comme routier, plombier ou maçon ! Je suis sûre que beaucoup de gens sont dans mon cas.

C'est vraiment méprisant de traiter les chômeurs ainsi. En pleine crise sanitaire, ils ne vont pas nous faire croire qu'il n'y a pas besoin de femmes de ménage dans les hôpitaux, les Ehpad ou les écoles !

Une lectrice  
d'Eure-et-Loir

# Grande-Bretagne : après le Brexit, l'exit de l'Écosse ?

Les conséquences économiques de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) sont loin d'être toutes prévisibles. Mais elle a d'ores et déjà un impact politique en Grande-Bretagne, par le coup de pouce qu'elle donne au nationalisme écossais.

Le Brexit mécontente une bonne partie des électeurs d'Écosse. Alors que, lors du référendum du 23 juin 2016, le Brexit l'avait emporté à l'échelle du Royaume-Uni, les électeurs écossais s'y étaient largement opposés (62%). Cela donne du grain à moudre au parti nationaliste écossais, le SNP, qui prône une sortie du Royaume-Uni afin, dit-il, de pouvoir mieux revenir vers l'UE. La Première ministre écossaise, la nationaliste Nicola Sturgeon, a sauté sur l'occasion pour rappeler qu'elle proposerait bientôt l'organisation d'un référendum sur le sujet. Celui organisé le 18 septembre 2014 avait donné une courte victoire (55 % contre 45 %) aux partisans du maintien de l'Écosse au sein du Royaume-Uni. Mais tous les sondages récents donnent la victoire aux séparatistes en cas de nouvelle consultation, consultation à laquelle Boris Johnson vient de déclarer qu'il ne compte pas donner son feu vert.

Les ressorts de cette évolution sont fondamentalement les mêmes que ceux qui ont entraîné la croissance du courant nationaliste écossais dans les années 1970-1980 et ont permis au SNP de devenir en Écosse le parti majoritaire depuis 2007 : ils vont du rejet des politiques antiouvrières menées par les gouvernements britanniques successifs, des conservateurs Thatcher à Johnson en passant par le travailliste Blair, à l'illusion que l'indépendance de l'Écosse permettrait de rompre avec l'austérité. La gestion désastreuse de la pandémie par le gouvernement Johnson, la dégradation de la situation sociale dans le pays, avec la hausse de la pauvreté, la baisse de l'espérance de vie, n'ont fait qu'apporter de l'eau au moulin du souverainisme à l'écossaise.

Dans sa gestion des institutions écossaises, le SNP a depuis 2007 usé de quelques prérogatives que lui laissent les lois sur la décentralisation des années 1998-1999 pour refuser d'appliquer à l'échelle de l'Écosse certaines des mesures les plus rétrogrades décidées par le gouvernement britannique. Ainsi, les frais de santé ou d'inscription à l'université n'y ont pas explosé comme dans le reste du Royaume-Uni. Le SNP, parti bourgeois

marqué à droite lors de sa création en 1934, a ainsi réussi depuis vingt ans à siphonner les voix ouvrières qui se portaient traditionnellement sur le Parti travailliste.

Jusqu'où le SNP est-il prêt à aller ? Ses dirigeants, au-delà des discours romantiques, savent bien qu'une Écosse indépendante serait confrontée à des problèmes importants. La région est excentrée, ne comporte que 5,5 millions d'habitants et sa plus grande ressource, le pétrole de la Mer du Nord, s'amenuise déjà, rendant l'hypothèse d'une Écosse riche comme le Koweït de moins en moins crédible. Sur tout, son économie est si profondément liée à celle de l'Angleterre qu'une séparation



La position du gouvernement écossais selon le dessinateur du Financial Times, Ingram Linn.

entre les deux territoires serait encore plus absurde, si c'est possible, que celle qui vient d'être officialisée entre le Royaume-Uni et l'UE.

Il n'est donc pas certain que le SNP s'engage vers une rupture aussi radicale que celle qu'il prône parfois devant ses électeurs. Ainsi, il annonce d'avance qu'une Écosse indépendante conserverait comme chef d'État... la reine d'Angleterre ! Par bien des côtés, une autonomie accrue

pourrait suffire à ses responsables, en leur permettant de préserver la place au soleil qu'ils ont déjà réussi à se faire et de continuer à en faire profiter le patronat régional.

Reste qu'en temps de crise, comme l'illustre la tragédie du Brexit, les guéguerres politiciennes sur fond de surenchère nationaliste peuvent déboucher sur de vrais bouleversements. Les classes dirigeantes préfèrent sans doute les éviter,

mais elles peuvent aussi s'en accommoder, dans la mesure où elles permettent, après tout, de canaliser la colère de populations déboussolées. Pour les travailleurs écossais, plongés dans des difficultés grandissantes par la crise du capitalisme, au même titre que les prolétaires anglais, gallois, irlandais... et ceux de tous les pays, il serait bien sûr dramatique de se laisser coincer dans cette impasse.

Alan Grey

## Erasmus mis au placard

Le Brexit n'a pas seulement été une rupture économique entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, mais il a aussi mis fin au programme Erasmus, estimé « extrêmement cher » pour le pays par Boris Johnson. Cela ferme l'accès aux universités britanniques à nombre d'étudiants qui n'auront pas les moyens de payer leur année d'études.

Créé en 1987, le programme Erasmus permet aux étudiants de poursuivre leur cursus dans une université de tout pays européen signataire d'un accord d'échange. Ils reçoivent une bourse allant de 180 à 800 euros mensuels, et les frais d'inscription à une université étrangère sont pris en charge sur la base des tarifs du pays d'origine, soit environ 180 euros pour

la France. En 2014, Erasmus a été élargi, intégrant d'autres programmes de plusieurs pays, qui offraient à des jeunes la possibilité de faire un stage à l'étranger, ou de pratiquer un échange entre enseignants.

Depuis 1987, grâce à Erasmus, plus de 4 millions d'étudiants ont pu bénéficier d'une ouverture sans pareille sur une trentaine de pays

européens, au travers des savoirs acquis, de la connaissance de différentes civilisations ou des relations souvent durables qu'ils se sont faites, allant jusqu'à la formation d'un couple pour un quart d'entre eux. Ainsi, on compterait actuellement un million de bébés-Erasmus ! Pour les Français, la proximité de l'Angleterre, les liaisons rapides avec le pays ainsi que la qualité de ses universités, avaient été des atouts dans le choix du pays.

L'abandon d'Erasmus par le Royaume-Uni ferme la porte à la plupart des étudiants, par manque de moyens financiers. Dorénavant, s'ils

veulent étudier dans ce pays, ils ne percevront plus de bourse, or la vie y est très chère, en particulier pour se loger. Il leur faudra aussi adhérer, à hauteur de 500 euros par an, à un système de santé, et s'ils y résident plus de six mois, ils auront à payer 390 euros pour l'obtention d'un visa devenu obligatoire. À cela s'ajouteront les frais d'inscription à une université, pouvant se monter à 10 000 euros ou plus dans les grandes universités anglaises. Dans ces conditions, étudier en Grande-Bretagne sans aucune bourse couvrant une partie des frais deviendra un luxe réservé aux plus riches.

La construction de l'Union européenne a répondu presque exclusivement à des objectifs économiques des différents États, qui y voyaient leur intérêt. Le rapprochement des peuples évoqué dans les discours des dirigeants n'a eu une certaine réalité que grâce à l'ouverture des frontières, à la libre circulation et, pour les jeunes, à des programmes d'échanges comme celui d'Erasmus. L'abandon de ce programme par le gouvernement de Boris Johnson ajoute encore au Brexit une touche de nationalisme et une dose d'isolement entre les peuples.

Marianne Lamiral



Étudiants protestant contre le Brexit.

# Argentine : la lutte des femmes impose la légalisation de l'IVG

Le 30 décembre, à 4 h 30 du matin, les sénateurs argentins ont voté la loi dépénalisant l'avortement. C'est une incontestable victoire de la lutte des femmes. Cette fois encore, le Congrès était cerné par des milliers de manifestantes au foulard vert pro-IVG attendant le résultat du vote.

L'annonce du résultat a entraîné une explosion de joie et une foule compacte a repris le slogan : « À bas le patriarcat qui va tomber, vive le féminisme qui va gagner ! ». La lutte des femmes argentines pour ce droit a commencé dans les années 1980, et aboutissait pour la seconde fois à un projet de loi présenté aux députés et aux sénateurs. En 2018, le projet émanait de la Coordination des femmes pour un avortement légal, sûr et gratuit, regroupant quelque 700 organisations. Il avait été voté par les députés, mais repoussé par les sénateurs par 38 voix contre 31. Cette fois, 38 sénateurs l'ont approuvé contre 29.

La loi reprend en partie le projet de 2018, mais elle émane du président actuel, le péroniste Alberto Fernandez, dont c'était une promesse de campagne. « Je suis catholique, mais je dois légiférer pour tous, c'est un sujet de santé publique très sérieux », a-t-il commenté. Mais

il a fait ajouter une clause de conscience, qui permet aux médecins ainsi qu'aux établissements de santé opposés à l'avortement de ne pas le pratiquer. En même temps, une allocation dite des « 1000 jours » a été votée pour soutenir les mères de famille pendant leur grossesse et les premières années de l'enfant, afin de réduire le nombre d'avortements pour raisons économiques.

Ces ajouts mais aussi la nécessité d'offrir au président un succès politique ont joué dans le renversement des votes. L'opportunisme de certains sénateurs péronistes, pourtant connus pour leur hostilité au droit à l'avortement, a ainsi favorisé la cause des femmes. Le président espère que ce succès lui redonnera un peu de crédit, alors que l'Argentine fait face à une grave crise économique et sociale et que la pandémie a déjà fait 43 000 morts.

Si la mobilisation des femmes a été massive dans



Devant le Congrès, en 2020.

tout le pays, les adversaires du droit à l'avortement étaient également très mobilisés, à l'appel de l'Église catholique et des évangéliques. Les processions, les menaces des évêques de ne pas présenter leurs vœux traditionnels de Noël au président, les pressions exercées au domicile des élus n'ont pas suffi à infléchir la majorité des sénateurs.

Cette loi était d'autant plus indispensable que, dans ce pays de 44 millions d'habitants, on compte chaque année entre 400 000 et 500 000 avortements, généralement clandestins, avec des complications, parfois mortelles, pour 38 000 femmes. On estime que depuis quarante ans 3 000 femmes ont ainsi perdu la vie.

La loi prévoit pour toutes

les femmes de plus de 16 ans la possibilité d'avorter sur simple demande jusqu'à la quatorzième semaine de grossesse et la possibilité d'avorter jusqu'à la fin de la grossesse en cas de danger pour la santé de la personne enceinte ou de viol.

En Amérique latine, le poids des Églises fait que jusqu'à présent le droit à l'avortement n'est reconnu que dans une poignée d'États : Cuba, Uruguay, Guyana, la ville de Mexico et l'État d'Oaxaca au Mexique. Il est limité dans la plupart des États aux cas de viol ou de danger grave pour la mère, comme c'était le cas en Argentine avant ce vote, et totalement interdit au Honduras, Salvador, Nicaragua, Surinam, République dominicaine et Haïti.

Les femmes d'Argentine qui ont lutté pour imposer ce droit ont de quoi se réjouir, sans oublier que la loi est une chose et son application en est une autre. Dans tous les pays où l'avortement est permis, à commencer par la France, ses adversaires n'ont jamais désarmé et agissent pour en réduire les effets, de façon légale ou illégale. En Argentine, la Coordination des femmes l'a bien compris, qui a noté que la clause de conscience « est un obstacle pour les droits des femmes, on sait ce que ça donne dans les pays où elle est permise : les femmes ont toutes les difficultés du monde à avoir accès à l'IVG. » La lutte des femmes d'Argentine pour plus de droits n'est certainement pas terminée.

Jacques Fontenoy

## Assange : pas extradé mais toujours pourchassé

La justice britannique a décidé, pour des raisons de santé, de refuser la demande d'extradition vers les États-Unis du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange. La cellule qui lui est réservée là-bas dans une prison de haute sécurité et son procès pour espionnage, où il encourt 175 ans de prison, devront donc attendre.

Les États-Unis poursuivent Julian Assange depuis dix ans. Ils lui reprochent d'avoir diffusé 700 000 documents classifiés concernant les activités militaires et diplomatiques de la première puissance mondiale, notamment des informations sur ses exactions militaires en Irak et en Afghanistan. Ainsi, plusieurs vidéos diffusées par WikiLeaks montrent comment des hélicoptères américains y ont délibérément mitraillé des civils et des journalistes.

Si les États-Unis n'ont pas encore réussi à mettre la main sur Assange, ils lui font depuis 2010 chèrement payer la diffusion de ces documents. Suite à des accusations

pour délits sexuels, qui ont été classées sans suite en 2017, Assange a été dès 2010 placé en liberté surveillée

à Londres. En 2012, sous la menace d'une extradition, il s'est réfugié dans l'ambassade équatorienne. Il y est resté confiné pendant sept ans, surveillé en permanence par les services anglais et américains, menacé d'être interpellé sur le seuil et extradé. En 2019, le nouveau président équatorien, Lenin

Moreno, lui a retiré la nationalité qu'il avait obtenue quelques mois auparavant de son prédécesseur, Rafael Correa. Sur invitation de l'ambassadeur équatorien, la police anglaise l'a alors arrêté dans l'enceinte du bâtiment et, bien que manifestement très malade, il a été écroué dans une prison de haute sécurité, avec le régime réservé aux terroristes. En février dernier, 117 médecins de 18 pays ont accusé le gouvernement britannique de tortures et de privations de soins pouvant entraîner sa mort.

Assange n'est pas le seul à subir cet acharnement. Ainsi Chelsea Manning, cette analyste militaire qui a fourni des documents à WikiLeaks, a été emprisonnée sept ans, graciée et de nouveau emprisonnée pour ne pas avoir voulu témoigner contre WikiLeaks. Face à des hommes et des femmes qui ont rompu le secret dont ont aussi besoin les États pour maintenir

l'oppression sociale, la solidarité entre les plus puissants d'entre eux ne faiblit jamais.

Ainsi, si la justice britannique a décidé de ne pas extraditer Assange, c'est seulement en fonction de sa santé mentale et du risque de suicide, la juge rejetant explicitement les considérations relatives à la liberté de la presse et d'expression et donnant raison sur le fond aux États-Unis. En Europe, depuis 2012, aucun pays n'a voulu lui accorder l'asile. En France, l'actuel ministre de la Justice, qui a déposé pour Assange une demande d'asile quand il n'était encore qu'avocat, s'est bien gardé de toute déclaration. Quant aux États-Unis, dont le futur président, Biden, avait dans le passé qualifié Assange de « terroriste high-tech », ils ont déjà annoncé qu'ils allaient faire appel de la décision de la justice britannique.

Serge Benham



Arrestation de Julian Assange en avril 2019.

## Mali: morts dans une guerre sans issue

**Une sergente et un brigadier de la force Barkhane sont morts au Mali le 3 janvier, à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale qui a détruit leur véhicule. Trois autres avaient péri quelques jours auparavant, ce qui porte à cinquante le nombre de militaires français tués en opération depuis le début de Barkhane.**

La ministre des Armées, Florence Parly, n'a pas manqué de déclarer: «*Les terroristes utilisent l'arme des lâches*». Comme si les bombes lancées par les bombardiers français et l'usage de drones tueurs étaient la preuve d'un courage exceptionnel! Ces deux militaires ne sont pas «morts pour la France», selon la formule rebattue de la ministre, car les travailleurs français n'ont aucun intérêt dans cette guerre. Ils ont péri pour que l'impérialisme français puisse conserver un pied dans ces pays qui furent ses colonies et que ses trusts y bénéficient d'un accès privilégié aux richesses.

Ces décès tombent mal pour Macron, qui ne cesse de déclarer que la situation sur le terrain s'améliore parce que des centaines de djihadistes ont été tués, dont certains de leurs chefs. Le fait que le nombre de militaires français tombés au Sahel atteigne maintenant cinquante semble au contraire délier les langues et l'on voit même des chefs militaires affirmer que cette guerre ne peut être gagnée. Il y a un an, au sommet de Pau, Macron avait annoncé

l'envoi de 600 hommes supplémentaires, portant l'effectif de Barkhane à 5100 hommes. La preuve est faite aujourd'hui que cela n'a pas réduit l'influence des groupes djihadistes, et il s'apprête peut-être à les retirer.

Depuis huit ans, les ministres français de la Défense répètent, comme Florence Parly aujourd'hui: «*Nous n'avons pas vocation à rester éternellement*». Mais, depuis huit ans également, les dirigeants français ne voient pas comment se sortir du borbier dans lequel ils se sont mis en envoyant leur armée au Sahel. Un an et demi après l'intervention militaire au Mali, la traque des djihadistes dans les pays voisins devait permettre de les anéantir. L'opération Barkhane a étendu le champ d'action des militaires français au Burkina Faso, au Niger, au Tchad et à la Mauritanie. Le seul résultat a été de déstabiliser à leur tour des zones entières de ces États, comme au Niger où cent villageois viennent d'être assassinés lors d'une attaque meurtrière.

Les dirigeants français ont aussi cherché à

sous-traiter la guerre aux armées de ces pays, en créant avec ceux-ci le G5 Sahel. Cette force s'est montrée totalement inefficace, et Florence Parly elle-même est obligée d'avouer que «*le temps est nécessaire pour que nos partenaires sahéliens soient capables de répondre eux-mêmes à la menace*». Entre-temps, ces armées nationales se sont illustrées par de nombreuses exactions contre les populations, et même dernièrement au Mali par un coup d'État en renversant le pouvoir.

Le gouvernement français a aussi tenté de se

décharger sur des troupes européennes en créant la force Takuba composée d'hommes de leurs forces spéciales, mais pour l'instant seuls 40 soldats estoniens en font partie, peut-être rejoints bientôt par des Suédois. Aucun pays n'est pressé d'aller se jeter dans cette guerre pour défendre les chasses gardées de l'impérialisme français.

Le gouvernement malien a de son côté discrètement entamé des pourparlers avec certains groupes djihadistes et n'écarte pas l'option de partager une partie du pouvoir avec eux et de s'en faire des alliés contre d'autres groupes. C'est ce

qui avait été fait en 2015 lors des accords d'Alger entre le Mali et les mouvements touareg indépendantistes. Du côté français, cette issue était jusque-là taboue, mais là aussi le ton change, et aujourd'hui on se demande plutôt avec quel groupe négocier, ou s'il faut laisser le gouvernement malien négocier.

Nul ne peut dire comment l'armée française se sortira du Sahel, mais une chose est certaine: les jeunes soldats qui sont tués là-bas meurent dans une guerre sans issue, et celles et ceux qui les y envoient le savent parfaitement.

**Daniel Mescla**



Une base aérienne française près de Gao.

## Fusions-acquisitions: la valse aux milliards

**Avec un montant de 3 600 milliards de dollars pour les fusions-acquisitions réalisées dans le monde, l'année 2020 aura été «un excellent millésime pour les banquiers» selon le journal Les Échos.**

Pendant que des centaines de millions de travailleurs étaient plongés dans le chômage et la pauvreté, les torrents de liquidités mis à

disposition par les États sont venus alimenter cette forme de spéculation.

Si le rachat de Suez par Veolia donne encore lieu à

des tractations, celle du bijoutier Tiffany par le groupe de luxe de Bernard Arnault, LVMH, s'est conclue en 2020 pour la modique somme de 14,5 milliards d'euros. Dans la finance, l'informatique, l'automobile, le luxe, le pétrole, les actionnaires de grandes sociétés ont dépensé des milliards pour racheter leurs concurrents. En France, ces rachats ont représenté 166 milliards d'euros. L'arrêt brutal de la production dans de nombreux secteurs n'a pas arrêté les transactions financières. Au contraire, les lignes de crédit ouvertes par les États et les divers plans de relance présentés comme des moyens d'éviter des faillites ont fourni les liquidités nécessaires à ces rachats.

Ces transactions, que les capitalistes appellent des investissements, consistent à racheter des entreprises déjà construites, des

installations souvent bien amorties, puis à fermer les ateliers et les sites qui font doublon, en supprimant les emplois par centaines, augmentant ainsi la rentabilité. Les capitalistes n'ayant aucune confiance dans l'avenir de leur économie, ils rechignent à investir dans des productions nouvelles, plus ou moins utiles à la société, et préfèrent user jusqu'à la corde celles qui existent déjà.

Alors que les classes populaires du monde entier vivent dans l'angoisse du lendemain, les milieux financiers, eux, sont rassurés: «*Les incertitudes sont levées. [...] Contrairement à la crise de 2008, l'accès aux finances est resté ouvert et les marchés se sont vite repris*», lit-on dans *Les Échos*. C'était précisément le but affiché des interventions des États: rassurer les marchés financiers, pour que les

affaires se poursuivent en toute sérénité. Ces rachats et ces fusions concentrent toujours plus le capital, en renforçant les plus gros capitalistes au détriment des plus faibles. Elles renforcent l'influence dans l'économie mondiale d'une poignée de grandes banques d'affaires qui organisent ces transactions: Goldman Sachs, JP Morgan, Rothschild & Co, HSBC, BNP Paribas, Société générale et quelques autres.

À l'autre pôle de la société, du côté de ceux qui produisent tout et font fonctionner la société au quotidien, ces opérations financières fabriquent des chômeurs et aggravent l'exploitation et la pauvreté. Elles sapent le fonctionnement de l'économie productive et préparent la prochaine crise... tant que ce petit nombre de parasites ne sera pas exproprié.

**Xavier Lachau**



## Retraites : la peau de chagrin

L'annonce pour janvier 2021 d'une revalorisation de 0,4% des pensions du régime général des retraités est déjà en elle-même un scandale, tant elle est ridiculement limitée. En réalité elle ne fait qu'ajouter un épisode à l'attaque subie depuis des années par l'ensemble des retraités, du privé comme du public.

**Le gouvernement fait mine d'augmenter les retraites**



Vingt millions d'anciens travailleurs vivent aujourd'hui avec une pension de retraite ou de réversion.

Depuis 1993, l'attaque contre les ressources des retraités et futurs retraités a été une constante des gouvernements et du patronat. Mais en plus des réformes successives des retraites on a assisté depuis 2014 à une dégradation continue du pouvoir d'achat des pensions.

Alors que l'inflation officielle s'établit à 7,4% depuis 2014, loin de la réalité de la hausse des prix, les pensions de retraite du régime général n'ont augmenté au total que de 2,12%. Hollande

a inauguré le blocage des pensions avec une augmentation zéro en 2014 et 2016 et de 0,1% en 2015. Macron a pris la suite. Après une revalorisation « exceptionnelle » de 0,8% en 2017, celle qui aurait dû avoir lieu en octobre 2018 a été repoussée en janvier 2019 et limitée à 0,3%. En 2018, le blocage des pensions de retraite complémentaires s'y est ajouté. Le recul des ressources des retraités a été estimé officiellement à 2,6%. Les retraités de la fonction publique ou des secteurs publics dépendant de l'Ircantec ont été traités de la même façon.

Les attaques ont aussi porté, pour les 16 millions

de retraités du privé affiliés aux régimes Arrco et Agirc, sur les retraites complémentaires, qui peuvent représenter plus de 40% du montant global. En 2015 un accord a prévu que la revalorisation de ces retraites complémentaires serait inférieure de 1% à l'indice officiel des prix, ce qui a entraîné leur blocage. À cela s'est ajoutée une décote de 10% pendant trois ans de la pension complémentaire des nouveaux retraités partant après 42 ans de cotisations, ce qui est le dispositif légal aujourd'hui.

Enfin en 2018, pour tous les retraités dont le revenu fiscal était supérieur à 14404 euros, soit 1200 euros par mois, la cotisation de CSG est passée de 6,6% à 8,3% de la pension. Le minimum vieillesse étant aujourd'hui à 900 euros, à ce train-là il pourrait devenir la référence de rémunération pour des millions d'anciens travailleurs!

Les instituts officiels constataient déjà en 2018 une baisse de 4,7% sur dix ans du montant de la pension globale des retraités. Les pensions de retraite comme les salaires doivent être massivement revalorisés, puis augmentés régulièrement en fonction de la hausse réelle du coût de la vie, contrôlée par les travailleurs eux-mêmes.

**Paul Sorel**

## Pensions alimentaires : une bouée de sauvetage

**Le 1<sup>er</sup> janvier, la réforme du versement des pensions alimentaires est entrée en vigueur. Il aura fallu la mobilisation des gilets jaunes, des femmes en particulier, pour que Macron et son gouvernement proposent enfin une solution à ce problème. La Caisse d'allocations familiales (CAF) va désormais en garantir le versement. Encore n'y aura-t-il rien d'automatique à cela.**

Les retards ou les impayés de pensions alimentaires concernent entre 300 000 et 350 000 personnes, essentiellement des femmes, et souvent ces pensions représentent 20% de leur budget. Ces familles monoparentales, un quart du total, ont un taux de pauvreté double de celui des autres. C'est dire si, pour beaucoup, toucher la pension est une question de survie.

Il existait déjà un recours en cas d'impayé, mais tout arrivait trop tard. Désormais, dès la séparation, le couple peut décider que la CAF servira d'intermédiaire. Le parent débiteur,

généralement l'homme, versera directement sa pension à la CAF qui la reversera à la femme, cela jusqu'aux 18 ans de l'enfant. En cas d'incident de paiement, la CAF verserait une allocation de soutien familial de 117 euros par enfant et par mois et se retournerait vers le père pour faire une saisie sur son compte. Ce n'est pas négligeable puisque le montant moyen des pensions est de 170 euros par enfant et par mois.

Mais ce système implique d'accomplir de nombreuses démarches : un des deux parents au moins doit en faire la demande et la pension doit être fixée par

un document légal, ce qui est la norme en cas de divorce ou de rupture de pacs mais pas en cas de rupture d'union libre. Or, la majorité des enfants naissent de parents en union libre. Dans ce cas, il faut au minimum signer une convention de séparation auprès de la CAF, voire recourir à la justice.

Moyennant ces démarches, qui peuvent représenter autant de difficultés, le système peut être d'un grand secours pour la plupart des femmes isolées, avec enfants et en difficulté. Il reste à savoir, avec l'accroissement prévisible du nombre de chômeurs, combien de temps la CAF pourra assurer le versement des pensions et récupérer celles-ci auprès d'ex-conjoints aux revenus de plus en plus faibles voire insolubles.

**Sylvie Maréchal**

## Grenoble : logement pas très social

**Le 9 décembre, une cinquantaine de sans logis, dont des familles avec enfants, soutenus par l'association Droit au logement (DAL), ont investi un immeuble de logements sociaux voués à la réhabilitation, à l'Abbaye, une cité ouvrière de Grenoble.**

Dix jours plus tard, le bailleur social Actis, dont la présidente, membre de La France insoumise (LFI), est la première adjointe au maire écologiste de Grenoble, y a fait couper le chauffage, l'eau et l'électricité, alors que depuis des années, ceux-ci étaient maintenus dans des locaux inoccupés.

La municipalité de Grenoble, à majorité EELV, LFI, PCF, propose des solutions d'hébergement temporaires, et veut effectuer un recensement précis des personnes à héberger. Le DAL refuse car, d'une part les conditions sanitaires des hébergements proposés sont catastrophiques et d'autre part, il estime qu'il est trop dangereux de transmettre la liste aux autorités à cause des menaces d'expulsion. Il demande la réquisition de cet immeuble, comme la loi le permet, dans l'attente de solutions pérennes et dignes pour ces familles.

Au bout de trois semaines de mobilisation, le maire va demander au préfet de réquisitionner l'immeuble.

Mais on ne peut pas faire confiance à un préfet, responsable de l'hébergement d'urgence, qui vient d'ailleurs d'être condamné par le tribunal administratif pour avoir expulsé une famille avec sept enfants à la rue. Quant à la municipalité et à la Métro, la communauté d'agglomération, elles passent leur temps à se renvoyer la balle. En attendant, en plein hiver, 50 personnes vivent sans chauffage, sans eau et sans électricité, donc en situation d'urgence vitale.

Pour les soutenir et pour exiger la réquisition des logements vides, plus de 100 personnes se sont rassemblées samedi 2 janvier aux cris de « application de la loi de réquisitions », « un toit pour tous », « un toit c'est un droit », « un toit, une école, des papiers pour tous ».

Le maire, Éric Piolle, n'hésite pas à qualifier sa municipalité « d'arc humaniste » ... Voilà un arc bien prompt à décocher ses flèches contre les plus pauvres.

**Correspondant LO**



Rassemblement du DAL à Grenoble.

## Île-de-France : on n'est pas logé à la même enseigne

En Île-de-France, il n'y aura que 21 000 logements sociaux construits en 2020, soit 40% de moins qu'en 2016, alors que les demandes explosent.

Non seulement les budgets alloués aux logements sociaux ont baissé depuis

2017, mais rien n'est prévu pour y remédier dans le plan de relance de Castex.

Le logement social des classes populaires est loin d'être une priorité pour ce gouvernement qui multiplie les cadeaux aux riches.

# PSA-Fiat-Chrysler: un géant... mûr pour l'expropriation

Lundi 4 janvier, les actionnaires des groupes PSA et Fiat-Chrysler ont entériné l'une des plus importantes fusions de l'histoire de l'industrie automobile. Elle aura des conséquences non seulement pour les 400 000 travailleurs du nouveau groupe mais aussi pour des millions de personnes partout dans le monde où ces deux géants de l'automobile se sont implantés.

Les problèmes du secteur de l'automobile ne datent pas du coronavirus. Dans le contexte de la crise, tous les groupes ont des capacités de production bien supérieures aux possibilités d'absorption des marchés mondiaux. L'année 2020 et les conséquences de la pandémie sont venues s'y ajouter. Le recul des ventes en France, par exemple, a eu une ampleur inédite depuis le choc pétrolier de 1975. En accélérant une fusion qui avait été enclenchée il y a deux ans, ces deux groupes espèrent se renforcer pour faire face à leurs concurrents et à la menace de perdre leurs marchés.

Que peuvent-ils en

attendre? PSA peut espérer accéder aux parts de marché de Fiat-Chrysler en Amérique du Nord et du Sud. Fiat compte bénéficier de l'avancée technologique de PSA notamment en matière de véhicules électriques. Mais quelles que soient leurs multiples motivations, on sait par avance que ce sont les intérêts financiers des principaux actionnaires, ceux de la famille Peugeot et de la famille Agnelli, qui seront décisifs.

On sait aussi par avance que ce sont les travailleurs du groupe, les intérimaires et ceux des entreprises sous-traitantes qui paieront le prix fort. Ainsi que les petits industriels et les petits



Lors de grèves à PSA Saint-Ouen et à Fiat Mirafiori (Turin, Italie): même patron? Même combat!

commerçants car des sites vont être menacés de fermeture, et de nombreuses petites entreprises en subiront les conséquences. Les surcapacités de production du nouveau groupe sont considérables. Si les usines de PSA et Fiat-Chrysler tournaient au maximum, elles pourraient sortir en plus de leur production actuelle l'équivalent de la production de tout un groupe comme Ford! C'est justement en taillant dans ces surcapacités que les dirigeants du groupe fusionné comptent faire des économies qu'ils estiment à plus

de 5 milliards d'euros par an. Cela souligne le parasitisme de ces grands groupes qui décident de supprimer des moyens de production considérables et de mettre au chômage des travailleurs qui pourraient produire des biens utiles à la population.

Quelles usines et quels centres techniques seront visés? Quelles villes, quelles régions en Amérique et en Europe risquent d'être sinistrées? Évidemment, les dirigeants se gardent bien d'annoncer quoi que ce soit. En la matière, Carlos Tavares qui sera le PDG du nouveau groupe a de l'expérience. Depuis son arrivée à la tête de PSA, il a supprimé 30 000 emplois en CDI et fermé plusieurs usines, et

après le rachat du groupe Opel par PSA, il a encore supprimé 10 000 emplois.

Mais cet arrangement entre brigands est peut-être l'occasion pour les travailleurs de prendre conscience qu'ils ont leur mot à dire dans cette affaire. D'un site à un autre, ils ont les mêmes intérêts. Et face à leurs exploités qui chercheront à les diviser, ils devront au contraire montrer leur capacité à s'unir, y compris par-delà les frontières. Leur nombre et leur concentration dans d'énormes usines qui font vivre des villes entières est une force considérable qui se révélera dès qu'ils en prendront conscience.

Pierre Royan

## Marseille: les éboueurs ont gagné

FRÉDÉRIC SPEICH



Il aura fallu quatorze jours de grève et 900 tonnes de déchets accumulés dans les rues des 2<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille pour qu'enfin le président de Derichebourg Environnement recule.

Après avoir refusé toute discussion, suscité l'intervention de la préfecture pour réquisitionner en vain les camions bennes des éboueurs, ce patron, à l'issue de deux jours de palabres, a fini par accepter la plupart des revendications des grévistes.

Mercredi 30 décembre,

l'accord était conclu. Dès le jeudi, au grand soulagement des 120 000 habitants de ces quartiers, les éboueurs reprenaient la collecte des ordures. Lundi 4 janvier, ils n'avaient pas encore pu venir à bout de tout ce qui s'était accumulé dans les rues.

La totalité des 220

ouvriers, cantonniers éboueurs, agents de maîtrise, s'étaient mis en grève le 17 décembre dernier. Ils ne se sont pas laissés impressionner par les mesures de réquisition et ont convaincu d'autres éboueurs, employés sous la protection des forces de police pour tenter de casser leur grève, d'arrêter leur tournée. Ils bloquaient la sortie des camions bennes face aux fourgons de CRS.

Finalement, la direction locale, dont les grévistes demandaient le départ, a été déplacée. Le règlement intérieur doit être revu, des recrutements effectués. La retenue des jours de grève sera étalée sur six mois.

Devant la grève, la direction a bel et bien dû céder aux exigences des grévistes.

Correspondant LO

## Anjac - Flers: les opportunités de la crise

La crise sanitaire met en évidence le manque de moyens au service de la population mais les capitalistes, surtout les plus gros, n'en manquent pas. La grande distribution et les industriels de la pharmacie en profitent pour accroître leurs profits. Et beaucoup de groupes saisissent l'occasion pour se renforcer et restructurer leurs activités.

Dans l'Orne, à Flers, en plein confinement du mois d'avril, le groupe Anjac a racheté son concurrent Roval, spécialisé dans le flaconnage de produits pour des marques de parfum et de cosmétiques. Il a ensuite racheté en novembre la marque Dermophil indien et son usine située à la Ferté-Macé. Et juste avant les fêtes de Noël, il s'est porté acquéreur de l'aérodrome de Flers avec l'appui de la communauté de communes Flers-Agglomération, qui en assurera la gestion opérationnelle pour le compte du nouveau propriétaire. Les associations qui utilisent ses services dénoncent déjà le risque d'augmentation des tarifs et de leurs cotisations.

Le groupe Anjac se

présente volontiers comme une PME familiale, PME composée tout de même d'une vingtaine de sociétés. Parmi ses actionnaires, la famille Chauffour est entrée dans le classement 2020 des 500 plus grosses fortunes de France du magazine *Challenges*.

Alors, si le nombre de travailleurs privés d'emploi et celui des allocataires du RSA augmente, + 8,75 % dans l'Orne, la fortune d'un certain nombre de riches profiteurs capitalistes aussi. C'est ce que Pascal Catherine, élu Lutte ouvrière à Flers, a dénoncé lors du dernier conseil municipal de décembre, ajoutant qu'il faut «prendre l'argent là où il est».

Correspondant LO

### Vient de paraître

## États-Unis: après des élections en temps de crise

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 novembre 2020, qui n'a pu se tenir en raison du confinement - N°163

Prix 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Écrire à Lutte ouvrière - BP 20029 - 93 501 Pantin Cedex, en indiquant lisiblement l'adresse d'envoi.



## Air France : un accord inacceptable

La plupart des organisations syndicales d'Air France, sauf la CGT et Sud aérien, viennent de signer un accord APLD (activité partielle de longue durée) avec la direction.

Il prévoit que, dans la limite de 24 mois et durant une période de 36 mois consécutifs à partir de ce mois de janvier, la direction pourra appliquer à sa guise le chômage partiel. Et cela même si la moyenne du chômage partiel sur deux ans ne devra pas excéder 40% de non-activité, moyenne

pouvant atteindre 50% par dérogation pour les six premiers mois de cette année.

Dans la brochure sur le sujet qu'Air France a fournie aux syndicats, la direction donne un exemple de ce qu'elle pourra faire en fonction de ses seuls intérêts. Et il n'a pas été choisi au hasard, car il correspond

à ce qu'elle envisage comme reprise du trafic aérien. Cela donne, pour la période 2021-2022: le premier semestre à 100% de chômage, le second à 40%, le troisième à 20% et le dernier avec une reprise du travail à temps plein.

Cette flexibilité à haute dose ne lui coûtera pas grand-chose, car c'est l'État qui subventionnera ce chômage avec les deniers publics. Cela lui permettra de ne pas se séparer d'une main-d'œuvre qualifiée,

qu'elle aurait sinon bien du mal à retrouver dès que l'activité redémarrera.

Et puis, la direction voudrait aussi voir ses travailleurs s'habituer à une perte salariale de 16% à chaque jour non travaillé. Pour nombre d'entre eux, du fait de la baisse des primes liées au travail effectué, la perte est de plusieurs centaines d'euros par mois

et pourrait à ce rythme atteindre jusqu'à une dizaine de milliers d'euros, puisque le chômage partiel s'applique depuis mars 2020.

Alors, signature ou pas, et quel que soit le pourcentage que la direction d'Air France appliquera, pour ses salariés, c'est 100% pas d'accord.

Correspondant LO

## Gestionnaires syndicaux, méthodes patronales

À la DGI (direction industrielle) d'Air France, qui regroupe environ 9 000 travailleurs sur les sites d'Orly, Toulouse et Roissy, le CSE (ex-comité d'entreprise) est géré en commun par les syndicats Sud aérien et CGC.

Dès le début de la crise sanitaire et du quasi-gel du transport aérien qui en a résulté, ces responsables syndicaux gestionnaires ne sont pas allés chercher très loin les mesures qu'ils ont appliquées au personnel du CSE: restaurants d'entreprise, médiathèques, billetteries, administration... Ils ont agi comme la direction d'Air France en matière de

chômage partiel. Et cela a eu les mêmes effets pour les salariés.

Cela n'empêche pas les « patrons » du CSE de s'en prendre à des syndiqués d'Air France qui dénoncent à juste titre les baisses de salaire imposées aux salariés du CSE. Ils ont même osé prétendre que, à la différence de ce qui se passe à Air France proprement dit,

il n'y aurait pas de perte de salaire pour les travailleurs du CSE.

Mais ils n'ont pas eu le courage d'aller le répéter devant eux. Ils auraient alors été bien reçus! Car la réalité s'affiche, noir sur blanc, sur les fiches de paie d'une femme de service à la cantine, dont le salaire passe d'un peu plus que le smic à moins de 1000 euros par mois, ou d'un cuisinier qui, du fait des primes non versées, perd plusieurs centaines d'euros, tout comme le personnel administratif et celui du service culturel.

Correspondant LO



## De quoi voir rouge ?

Anne-Marie Couderc, la présidente d'Air France-KLM, restera deux ans de plus à son poste. C'est un joli cadeau que lui fait le conseil d'administration.

En effet, elle touche 200 000 euros par an. Et sans trop se fouler, car elle trouve le temps d'être aussi administratrice de Plastic Omnium, équipementier automobile, et de Transdev, grand groupe de transport, avec 103 000 euros de mieux. Quant au directeur-général d'AF-KLM, Ben Smith, il a, lui, 900 000 euros de salaire fixe annuel et jusqu'à 1,3 million de part variable.

Si vous avez le cœur fragile, n'allez pas comparer

avec votre salaire...

Et ce sont ces gens-là qui, pour plaire aux actionnaires, suppriment des milliers d'emplois dans le groupe et « proposent » à des salariés de Hop ! d'être reclassés à Air France avec un salaire amputé.

Non aux suppressions d'emplois à Air France et dans le groupe !

Extrait du bulletin  
Lutte ouvrière Air France  
Orly-Nord

## Hôpital Édouard-Herriot Lyon : un soignant mort au travail

Ce que bien des soignants redoutaient vient de se produire: un aide-soignant de l'hôpital vient de décéder du Covid. Ce décès a profondément choqué et mis en colère le personnel, car on a vu la direction, lors de la deuxième vague, mettre patients Covid+ et Covid- dans les mêmes services et le personnel être baladé d'un service à l'autre en fonction des besoins. Des clusters sont apparus avec des contaminations entre patients et soignants et vice-versa.

Une enquête faite sur la première vague révèle que 95% des soignants contaminés l'ont été en service. Qu'a fait le gouvernement pour y remédier? Rien! Pas même reconnaître en maladie professionnelle les soignants contaminés, alors que beaucoup plus d'entre eux l'ont été avec la deuxième vague.

Le gouvernement a choisi de soigner les plus riches et laisse à l'abandon l'hôpital. Une situation qui n'a que trop duré.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

## La situation scandaleuse d'un Ehpad

Avec le début des vaccinations contre le Covid en France, la télévision a retransmis en boucle cette vue d'une résidente d'un Ehpad, tout sourire de s'être fait vacciner sous les applaudissements de l'équipe médicale. Cette image qu'on a voulue idyllique n'est pourtant pas le quotidien de la vie dans un Ehpad, notamment celui dans lequel je travaille dans le Calvados. On dirait que le gouvernement tente ainsi de masquer des mois d'incurie dans la gestion catastrophique et l'abandon des maisons de retraite.

Bien des choses ont été choquantes. Par exemple, plusieurs mois après le début de la pandémie, là où je travaille, le dépistage du coronavirus ne s'est pas fait systématiquement, même pour des cas dont le décès était dû à des

problèmes pulmonaires. Ainsi on a pu entendre notre directeur se vanter de n'avoir pas de malades du coronavirus dans son établissement. Pas de test, pas de cas: la solution est si simple!

De même les visites des familles, si importantes pour la bonne santé morale des résidents, ont été suspendues au-delà du délai fixé par les autorités, sans demander vraiment l'avis des résidents eux-mêmes.

Et si une animatrice a été embauchée, cela s'est fait au détriment des soins à la personne. Là c'est toujours le manque d'effectifs qui prime. Résultat, on effectue la toilette de certains résidents de façon très tardive dans la matinée, voire en début d'après-midi. Mais, comme les visites des familles sont plus rares, il

n'y a pas eu grand-monde à qui s'en plaindre.

De façon certaine, les résidents ont été beaucoup plus isolés, faute de personnel ayant le temps de prodiguer des soins ou simplement de passer du temps avec eux. Pour mes collègues et moi-même, c'est encore plus la galère. Des toilettes devant être faites trop rapidement, des repas donnés en chambre à la va-vite pendant tout un temps: la situation anxiogène a été aussi une source de malaise pour tout le monde. Et cela n'a fait que rendre notre travail quotidien encore plus difficile. La crise sanitaire a vraiment accéléré la dégradation des conditions de vie des résidents et de travail des personnels: c'est à l'image de la société tout entière.

Une employée d'un  
Ehpad du Calvados

## Bridgestone – Béthune : les actionnaires peuvent payer !

Trois mois après l'annonce de la fermeture de l'usine, les déclarations des politiciens et des représentants du gouvernement n'ont abouti qu'à un prétendu plan de relance.

Il s'agissait d'un plan de guerre dirigé, non contre Bridgestone, mais contre les travailleurs : il prévoyait 400 licenciements, soit la moitié de l'effectif, et des gains de 25 % de productivité pour ceux qui auraient continué de travailler. Et en plus, 100 millions de subventions publiques pour des investissements.

Bridgestone a dédaigné cette offre, confirmant ainsi que les actionnaires choisissaient la fermeture. Depuis le début, la production a été réduite puis quasiment stoppée par la direction, qui a garanti le paiement des salaires jusqu'à fin avril 2021. Les syndicats ont alors défendu l'idée que toute grève ou mobilisation

ne servirait à rien, sinon à risquer d'y perdre son salaire. Pourtant la tension est montée quand une centaine d'ouvriers ont obligé le directeur à venir s'expliquer au réfectoire sur les longueurs des négociations, notamment concernant les préretraites.

La direction a fini par annoncer qu'un relevé de décision avait été signé avec l'ensemble des syndicats (Sud-Chimie, CFDT, CFE-CGC, FO, CGT, CFTC, UNSA) entérinant ses dernières propositions :

- Les préretraites prises en charge à 75 % du salaire brut, sept ans avant l'âge de la retraite (huit ans pour les salariés fragiles).
- Un congé de reclasse-



Marche silencieuse en octobre 2020.

ment de 21 mois proposé à tous les autres salariés, 24 mois pour les plus de 50 ans.

L'intersyndicale n'a appelé à aucune assemblée afin de discuter des propositions de la direction et dans ce contexte, sans mobilisation, sans direction pour proposer des objectifs communs, les travailleurs ont du mal à exprimer leur avis, divisés selon leur tranche d'âge. Plutôt soulagés de voir cette proposition alors qu'ils s'attendaient à pire, beaucoup attendent maintenant la suite.

Bien sûr, au regard de bien des plans de fermeture dans des petites ou moyennes entreprises de la région, ces propositions ne sont pas les pires.

Mais, au regard de la crise qui s'aggrave en rendant plus difficile de retrouver un travail équivalent, voire un travail tout court, cette fermeture reste une attaque violente contre tous les travailleurs et beaucoup en sont conscients.

Les directions syndicales n'ont rien fait, bien au contraire, pour aider les travailleurs à se sentir

une force. Pourtant Bridgestone, avec ses 2,5 milliards d'euros de profits en 2019, a les moyens de payer les salaires pour tous et de partager le travail entre tous. D'autant plus que les ouvriers de Bridgestone ne sont pas seuls. Ensemble, avec les millions d'autres salariés, ceux des entreprises qui licencient ou ferment, et tous les autres, ils représentent une force importante dont l'intérêt commun est d'imposer le partage du travail entre tous avec maintien du salaire.

**Correspondant LO**

## Radiall – Château-Renault : non aux licenciements

Quarante-six licenciements viennent d'être annoncés chez Radiall à Château-Renault, dans l'Indre-et-Loire, dans le cadre d'un « plan de sauvegarde de l'emploi ».

L'entreprise fabrique des composants électriques et électroniques pour les radars, satellites, et pour l'aéronautique, entre autres.

Dans l'entreprise de Pierre Gattaz, l'ex-patron du Medef de 2013 à 2018, qui prétendait arriver à la création de plus d'un million d'emplois en cassant le Code du travail, il y a déjà eu une centaine de licenciements cette l'année sous la forme de fins de mission pour des intérimaires et CDD, auxquels s'ajoutent vingt-quatre autres départs arrangés en rupture conventionnelle collective, entre juillet et novembre.

Une fois de plus, la crise sanitaire sert à justifier les suppressions d'emplois. Dans cette ville déjà sinistrée, ce sont donc plus de 170 emplois qui disparaissent chez Radiall, alors que son patron Pierre Gattaz possède une fortune de plusieurs centaines de millions d'euros gagnés, entre autres, grâce au travail des licenciés d'aujourd'hui.

En outre, depuis plus de six mois qu'a débuté la crise du Covid-19, l'entreprise de Pierre Gattaz à Château-Renault a été bénéficiaire des aides de l'État sous la forme de chômage partiel, devenu indemnités pour activité partielle longue durée. Des indemnités perçues par le patron, qui touche ainsi jusqu'à 80 % de ce qu'il verse aux salariés comme salaire partiel. Ainsi, chez Radiall, une entreprise qui employait 350 personnes, des centaines de milliers d'euros ont d'ores et déjà été versés ou promis par l'État.

Les millions que possède Gattaz permettraient largement de maintenir les emplois qu'il veut sacrifier, s'il entraînait dans ses projets de garantir un travail aux salariés. Mais cela lui servirait plutôt à acheter un nouveau vignoble ou un château, tel celui qu'il a acquis dans le Luberon en 2017 pour la modique somme de 11 millions d'euros.

**Correspondant LO**

## RATP – ligne 14 : des trains qui circulent tout le temps ?

À l'inauguration du nouveau tronçon de la ligne 14 du métro parisien, Valérie Pécresse, présidente de la région et d'Île-de-France Mobilités (IdFM), s'est extasiée devant les métros automatiques : « Cela veut dire qu'ils circulent tout le temps. Tout le monde comprendra ce que je veux dire... »



Apparemment, la grève des salariés RATP et SNCF de l'hiver dernier a laissé des cicatrices qui démangent encore Pécresse. Celle-ci était ministre de Sarkozy quand il avait déclaré en 2008 qu'en France, quand il y avait une grève, plus personne ne s'en apercevait. Pour ce genre de politiciens, les travailleurs ne devraient

avoir le droit de se défendre que si cela ne gêne en rien les patrons. Autant dire que les dernières grèves dans les transports, que ce soit contre le pacte ferroviaire en 2018 ou la réforme des retraites en 2019-2020, ont été un douloureux retour à la réalité. Quand les travailleurs se mettent en grève, ça se voit !

L'automatisation permet d'augmenter la fréquence des trains, ce qui est utile sur les lignes les plus saturées. Mais pour la RATP et IdFM, comme dans toutes les entreprises, c'est aussi le moyen de faire de substantielles économies sur les effectifs, et au passage de se débarrasser des conducteurs, c'est-à-dire des salariés dont les grèves ont des conséquences directes. Quand tout se passe bien, cela fonctionne, mais en cas d'incident, ça coince. Ainsi, à l'été 2018, des milliers de voyageurs s'étaient retrouvés bloqués dans les tunnels en pleine canicule sur les lignes 1 et 14, et il avait fallu des heures aux salariés, trop peu nombreux, pour évacuer tout le monde. La preuve que, même avec une ligne automatique, les suppressions de personnel ne sont pas justifiées.

Et puis, ce n'est pas un vaccin contre la contestation : si ces travailleurs moins nombreux décident de se mettre en grève, et les raisons ne manquent pas, les lignes automatiques s'arrêteront comme les autres !

**Correspondant LO**

# Stef – Montbartier : les “invisibles” se font voir

**Stef Logistics, situé à Montbartier dans la banlieue de Montauban, s’occupe de la logistique de 180 magasins du groupe Intermarché sur la région. Ils sont environ 250 salariés sur le site, dont beaucoup conduisent des transpalettes à longueur de journée, souvent dans des hangars frigorifiés à -20°C. Les salaires sont au smic, les conditions de travail rudes.**

Depuis le début du confinement, l’entreprise travaille à plein régime, pour alimenter toutes les grandes surfaces, et accumule les heures supplémentaires, parfois non payées. Le 16 décembre, les travailleurs ont décidé de réagir, boostés par la grève menée par leurs voisins du site logistique XPO. En effet, les travailleurs de ce site qui s’occupent de la logistique du groupe Action de la région avaient, au mois de novembre, après dix jours de grève, obtenu gain de cause sur diverses revendications, notamment salariales : la promesse d’une augmentation de 50 euros par mois et d’une prime exceptionnelle de 50 euros par mois pendant un an.

Le mouvement de grève des travailleurs de la Stef comptait près de 150 grévistes les premiers jours. Ils réclament une hausse des salaires de 400 euros et la fin du management « par

la terreur ». La direction ne donnant pas signe de vie, les grévistes ont décidé le 18 décembre de bloquer le trafic des semi-remorques et provoqué la rupture des livraisons dans les magasins Intermarché de la région. La perte estimée, selon la direction, a été de 800 000 euros de nourriture. Les dates limites de consommation des produits approchant, les directions de Stef et Intermarché ont décidé de donner gratuitement ces produits à différentes associations. Cette « générosité » patronale est à mettre assurément

à l’actif des grévistes.

Le 24 décembre, suite à la saisine des patrons de la Stef, le tribunal leur a donné raison, et ordonné le déblocage. Les travailleurs, malgré les pressions de la direction, étaient au bout de vingt jours toujours en grève, multipliant les actions pour faire connaître leur mouvement : opération escargot, manifestations, rencontres sur les marchés. Lundi 4 janvier, une trentaine de grévistes de la Stef ont manifesté devant la préfecture de Montauban.

Comme le dit une gréviste : « *Au travail, nous sommes des invisibles. Ce n’est que lorsqu’on se met en grève qu’on devient visibles.* » A ce jour, la direction propose une prime de 150 euros, mais le compte n’y est pas.

**Correspondant LO**



Opération de ralentissement du trafic sur la rocade de Montauban.



## Nos lecteurs écrivent **Amazon : “serial destroyer”**

J’ai travaillé plusieurs mois en intérim dans l’entrepôt Amazon de Brétigny-sur-Orge, dans l’Essonne. La majeure partie de l’activité consiste à préparer les commandes à livrer, mais j’ai aussi été amené à travailler trois semaines dans un secteur appelé Destroy. Comme son nom l’indique, il s’agit de... détruire des marchandises.

Les articles qui viennent au Destroy sont des invendus, parfois endommagés, mais aussi des articles neufs dans leur emballage d’origine. En effet ces articles occupent de l’espace dans la zone de stockage – un service qu’Amazon facture aux commerçants. Ceux-ci peuvent récupérer leurs invendus, mais il leur faut payer la main-d’œuvre et le transport. Plutôt que de payer ces frais, bien des commerçants préfèrent faire détruire leurs marchandises par Amazon.

Les articles arrivent sur une chaîne automatisée. Il faut les scanner, puis les trier. Jusqu’à récemment, tout partait à la broyeuse. Depuis

quelques mois, certains échappent à la destruction, parfois pour être donnés à des associations. Mais on détruit toujours beaucoup d’articles : chargeurs de portable, décorations, portefeuilles, sacs, écouteurs, accessoires de sport... J’ai même dû détruire une coque pour portable, alors que j’avais commandé le même modèle sur le site Amazon!

Lors de mon premier jour dans ce secteur, nous étions plusieurs à être choqués de devoir faire ce travail. Une collègue, les larmes aux yeux, constatant qu’elle devait broyer un mixeur alors qu’elle n’en avait pas chez elle, a craqué et a demandé à changer de poste. Beaucoup ne supportent pas cette tâche. À passer la journée à broyer des articles neufs, dont on a parfois besoin soi-même, il y a de quoi être dégoûté! Pour les patrons, mieux vaut détruire que vendre en dessous du prix du marché – ou, pire, donner à ceux qui en ont besoin. C’est le capitalisme qu’il faut passer à la broyeuse!

**Un lecteur**

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),**

**membre de l’Union communiste internationaliste**

L’Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu’organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l’humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l’épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l’anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l’égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n’ont aucun intérêt personnel au maintien de l’actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l’État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n’ont pas de patrie et qu’un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s’affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n’avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d’Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal janvier 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l’ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C’est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l’ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l’adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d’indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l’envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d’impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d’impôts de 200 euros, à condition que l’impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n’ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L’association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L’article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d’une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L’article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l’article 11-4 sont punis d’une amende de 3 750 euros et d’un an d’emprisonnement ».

### Bulletin d’abonnement

Je souhaite m’abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l’ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l’Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Vidéos**  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Audio-LO**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Europe : traque, camps et barbelés pour les migrants

Les quelques images diffusées sur la traque sans fin des migrants par la police, à Calais comme dans les rues de Paris, sont révoltantes. Elles donnent un aperçu du sort enduré par des dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui tentent de trouver un asile et un emploi dans la riche Europe.

Du fait des divers épisodes de confinement, du ralentissement des échanges et de l'aggravation de la crise économique en Afrique et au Moyen-Orient, la situation de tous ceux qui fuient la misère ou la guerre s'est fortement dégradée en 2020. Au Maghreb ou en Afrique de l'Ouest, des milliers de jeunes, privés des emplois liés au tourisme ou au commerce qui leur permettaient de faire vivre leur famille, sont prêts à prendre tous les risques pour rejoindre l'Europe. Au Liban, les quelque 1,5 million de Syriens qui avaient trouvé un refuge précaire dans ce pays aujourd'hui frappé par le chômage, l'inflation et les conséquences de l'explosion du port de Beyrouth, ont été plongés dans une misère noire : 90 % des réfugiés vivent désormais dans l'extrême précarité contre 55 % il y a un an. Le désespoir a conduit des familles, libanaises ou syriennes, à tenter de rejoindre Chypre dans des embarcations de fortune.

À toutes les étapes de leur périple, ces femmes et ces hommes se heurtent à des frontières hermétiques, des mers, des murs, des barbelés, gardés par les troupes suréquipées de Frontex, l'agence de l'UE, ou par les policiers de chaque pays traversé. Deux rapports récents, l'un réalisé par Migreurop, un réseau d'associations de soutien aux migrants, l'autre présenté par les députés européens de la GUE (Gauche unitaire européenne) montrent la barbarie des dirigeants de l'UE. Ceux qui survivent à des traversées périlleuses sont enfermés dans les « hot spots », des camps de triage saturés, comme en Grèce où 38 000 migrants s'entassaient dans des camps prévus pour 6 000. La majorité d'entre eux sont refoulés et reconduits dans le dernier pays qu'ils ont traversé. Ainsi l'Espagne, pays où débarquent ceux qui fuient l'Afrique, a reconduit plus de 450 000 personnes l'an dernier. Les accords signés par l'UE permettent de refouler les demandeurs



Camp de réfugiés syriens.

d'asile vers la Turquie ou l'Afghanistan.

Dans tous les pays, une multitude de lieux, zones frontalières, postes de douane ou de police ont été transformés en prisons. Le 23 décembre, près de Bihac, en Bosnie, pays qui sert de garde-frontières à l'UE, un camp où s'entassaient plus de 1 000 personnes a été fermé et incendié, laissant ces réfugiés actuellement sans abri dans le rude hiver des Balkans.

Ceux qui réussissent à entrer dans l'UE ne sont pas mieux traités. Les méthodes

de la police à Paris ou à Calais en attestent. En Allemagne, le gouvernement a modifié la loi pour pouvoir mettre en prison les déboutés de leur demande d'asile. En Croatie, en Hongrie mais aussi en Italie, le Livre noir des députés de la GUE fait le récit de « violence impitoyable, sadique ou dégradante » exercée par la police et dénonce « des pratiques récurrentes de vol, d'enfermement, de violences, de tirs destinés à effrayer, d'attaques par des chiens, de signatures extorquées sur des documents

non traduits, etc. ». Toutes les personnes interrogées répètent les mêmes mots : « Nous ne sommes pas des animaux ! »

En effet, ce sont des personnes à la recherche d'un lieu pour vivre et d'un emploi pour nourrir leur famille. Elles sont frères et sœurs de classe des travailleurs d'ici, confrontés aux mêmes exploiters, de part et d'autres des frontières et des mers, les Bolloré, Total, Lafarge et autres capitalistes qui pillent le monde. Leur combat est le nôtre.

Xavier Lachau

## Arabie saoudite : au pays des droits contre les femmes

Détenue depuis plus de deux ans, la militante féministe saoudienne Loujain Al-Hathloul vient d'être condamnée à cinq ans et huit mois par un tribunal antiterroriste. Ce verdict montre que l'attitude de cette monarchie réactionnaire à l'égard des femmes reste inchangée.

En fait de terrorisme, Loujain Al-Hathloul se battait contre le système de tutelle masculine qui pèse sur les femmes saoudiennes. Si, depuis son emprisonnement, la monarchie a levé certaines interdictions,

comme celle qui privait les femmes du droit de conduire une voiture, elle continue de réprimer violemment celles qui osent défier son machisme institutionnalisé. Ce pays ami de la France et des États-Unis reste toujours

une prison pour les femmes.

La peine assortie d'un sursis de deux ans et dix mois, qui s'ajoutent aux deux ans et demi de détention provisoire, devrait lui permettre d'être libérée dans deux mois. La condamnation de Loujain Al-Hathloul aurait sans doute été bien plus lourde si son cas n'avait pas été connu à l'échelle internationale. Cela a amené quelques réactions, au demeurant très mesurées, de la part des grandes puissances. L'Union européenne a fait savoir qu'elle regrettait cette condamnation. En France, disant souhaiter une libération rapide de cette militante, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré : « La France rappelle sa mobilisation constante en faveur des droits de l'homme et de l'égalité entre femmes et hommes. » Cette prétendue mobilisation n'a jamais empêché les gouvernements français de continuer à vendre des armes à ce régime moyenâgeux.

Denis Aler

## Milliardaires : les profiteurs de la crise

En 2020, la fortune des milliardaires européens a augmenté de 14 %, celle des milliardaires d'Amérique du Nord de 25 % et celle de ceux d'Asie de 50 %.

Propriétaires d'actions, ils ont bénéficié des fluctuations de la Bourse. À ce jeu-là, le grand gagnant est Elon Musk, propriétaire à 20 % du groupe Tesla. Le cours des actions du groupe a bondi de 700 %, ce qui fait augmenter son patrimoine de 130 milliards de dollars sur cette seule année. Le 20 juillet 2020, le cours de l'action Amazon a augmenté de 8 %. En une journée, la fortune de son patron, Jeff Bezos, a augmenté de treize milliards de dollars, faisant de lui l'homme le plus riche du monde.

Ces fortunes sont aussi nourries par les plans de relance des États et les soutiens des banques centrales, dont l'ampleur s'est accrue depuis la crise de 2008 et qui alimentent principalement les plus grosses entreprises et les circuits financiers. Il n'y a pourtant rien de magique

dans ce gonflement des fortunes des milliardaires. Ils peuvent jouer des milliards à la Bourse, mais l'économie ne peut fonctionner que grâce aux richesses créées par l'exploitation des travailleurs et par son accroissement. La spéculation financière leur permet seulement de récupérer la part la plus grande de cette richesse globale.

C'est par la guerre économique menée contre les travailleurs du monde entier que ces milliardaires ajoutent des zéros à leurs comptes en banque. Ici, cela se traduit par l'accroissement de la pauvreté, du chômage, l'augmentation des cadences au travail, mais aussi la destruction des services publics. Ailleurs, cette guerre entraîne le glissement dans le chaos de régions entières de la planète.

Léa Portier

CAPTURE D'ÉCRAN



Une militante saoudienne au volant.